

ALGER 16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

Edition N°1610 du Dimanche 20 Septembre 2026 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

ACTUALITE

SPORTS

SANTE

RÉGIONS

CULTURE

PUBLICITE

alger16 le quotidien

alger16, quotidien

ALGER16, LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

SCAN ME



APRÈS SON SACRE AUX 800 MÈTRES



DJAMEL SEDJATI REÇU ET HONORÉ PAR LE GÉNÉRAL D'ARMÉE

P. 15

MAROC/ÉLECTIONS



LA JEUNESSE MAROCAINE FACE À LA DÉSILLUSION

P. 16

ENTRETIEN

ABDELMONAÏM BENHAMDA, CHARGÉ DE LA COMMUNICATION DU MSP, À ALGER 16 :

« LES INTÉRÊTS DE L'ALGÉRIE, DES LIGNES ROUGES »

Alger 16 a échangé avec Abdelmonaïm Benhamda, chargé de la communication du Mouvement de la société pour la paix (MSP), l'une des formations politiques actives sur la scène nationale. Dans cette deuxième partie de l'entretien, plusieurs questions d'actualité nationale et internationale sont abordées, avec un éclairage sur les principaux enjeux du moment.

PAR ABIR MENASRIA



P. 6



GOUVERNEMENT PROVISOIRE DE LA RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE (GPRA)

68 ANS, LA DIPLOMATIE EN HÉRITAGE

P. 4

VISITES DE HAUT NIVEAU, PARTENARIATS ET COOPÉRATION...

L'ALGÉRIE, CARREFOUR DIPLOMATIQUE

À l'heure où les équilibres régionaux évoluent rapidement, Alger entend ainsi rester une capitale où l'on vient parler, négocier et construire des passerelles.

P.3



**LE
SAVIEZ-
VOUS ?**

DÉCLARATION FISCALE

LA DGI ACCORDE UN DÉLAI JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE



La Direction générale des impôts (DGI) a invité, jeudi dernier dans un communiqué, les contribuables soumis au régime du bénéfice réel à procéder à la souscription par voie de télé-déclaration de l'état récapitulatif annuel (ERA), au titre des exercices financiers 2024 et 2025, avant le 30 septembre courant. "La Direction générale des impôts informe l'ensemble des contribuables soumis au régime du bénéfice réel que le délai de souscription par voie de télé-déclaration de l'état récapitulatif annuel, au titre de l'exercice financier 2025, prévu par les

dispositions des articles 18 et 151 bis du Code des impôts directs et taxes assimilées, expire avant le 30 septembre 2026", lit-on dans le communiqué. La DGI a précisé que le délai de souscription par voie de télé-déclaration de l'ERA, au titre de l'exercice 2024, initialement fixé au 30 septembre 2025, a été prorogé jusqu'au 30 septembre 2026. A cet effet, elle appelle tous les contribuables concernés à prendre les dispositions nécessaires afin de se conformer à cette obligation dans les délais légaux impartis.

ETUSA

UN NOUVEAU PROGRAMME À PARTIR D'AUJOURD'HUI

À l'occasion de la rentrée sociale, l'Entreprise de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA) a officialisé le lancement d'un nouveau programme de transport urbain et suburbain, entré en vigueur dès aujourd'hui. Ce dispositif vise à renforcer la couverture du réseau, fluidifier les déplacements et répondre à l'affluence accrue attendue durant cette période de reprise, a indiqué l'entreprise dans un communiqué.

Dans la continuité des instructions données par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, afin de garantir un service public de transport efficace et de faciliter les déplacements des usagers, l'ETUSA a mis en place un dispositif spécial destiné à accompagner la rentrée sociale à Alger. Pour assurer le bon fonctionnement de ce programme, elle a renforcé ses moyens humains et matériels, avec notamment une mobilisation accrue de sa flotte et de ses équipes. L'objectif est de garantir une meilleure régularité des dessertes et de



répondre aux besoins des usagers, particulièrement durant les heures de forte affluence. Dans le détail, le service de jour sera assuré sur 222 lignes, avec des premiers départs à partir de 6h00 et des derniers départs prévus à 18h30. Ce renforcement doit permettre de maintenir une desserte régulière tout au long de la journée et de mieux absorber l'augmentation du nombre de voyageurs liée à la reprise des activités. En soirée, le service de nuit prendra le relais sur 23 lignes, avec des rotations assurées de 19h00 à minuit. Cette continuité du service vise notamment à

faciliter les déplacements des usagers en dehors des horaires habituels et à assurer une couverture plus large du réseau. À travers ce dispositif, l'ETUSA entend adapter son offre aux exigences de la rentrée et améliorer la prise en charge des déplacements des Algérois. Le renforcement des dessertes doit, entre autres, contribuer à réduire les temps d'attente et à assurer une meilleure fluidité sur les principaux axes desservis, alors que la reprise des activités entraîne traditionnellement une hausse importante de la demande en transport collectif.

Zineb Bouzid

LE CRA SIGNE UN ACCORD DE COOPÉRATION AVEC L'OIM

Un accord de coopération a été signé, jeudi dernier à Alger, entre le Croissant-Rouge algérien (CRA) et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), visant à développer le partenariat entre les deux parties et à soutenir les programmes et initiatives humanitaires d'intérêt commun, indique un communiqué du CRA.

Cet accord, signé au siège du CRA, "couvre plusieurs domaines de coopération tels que le soutien à l'accès aux soins de santé et aux services médicaux, le renforcement du soutien humanitaire, psychologique et social, l'accompagnement des programmes de retour volontaire, le développement des programmes de formation, le renforcement des capacités et l'échange d'expertises", précise le communiqué. Cet accord marque "une étape supplémentaire vers le renforcement de la complémentarité entre les efforts du CRA et ceux de l'OIM, permettant de développer des interventions plus efficaces, répondant mieux aux besoins humanitaires, tout en tirant parti des expertises communes dans la mise en œuvre des programmes sur le terrain", ajoute la même source. A travers cet accord, le CRA réaffirme "son engagement à élargir les domaines de coopération avec les organisations internationales et à développer des partenariats de qualité à même de renforcer ses capacités institutionnelles et opérationnelles et d'accroître l'efficacité et la durabilité de l'action humanitaire", conclut le communiqué.

APS

RELIZANE

TROIS RÉSEAUX DE TRAFIC DE STUPÉFIANTS DÉMANTELÉS

Les éléments du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Relizane ont démantelé trois réseaux criminels spécialisés dans la promotion et le trafic de stupéfiants, permettant la saisie de près de 60 kg de kif traité et de plus de 2.300 comprimés psychotropes, a-t-on appris vendredi dernier auprès de ce corps de sécurité.

Selon la cellule de communication et des relations publiques du groupement, ces

opérations distinctes s'inscrivent dans le cadre des efforts de lutte contre la criminalité organisée et le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes. Menées sur la base de renseignements et à l'issue d'investigations, les opérations avaient permis l'arrestation de sept personnes qui s'apprêtaient à faire transiter les cargaisons à travers le territoire de la wilaya. Outre les quantités de kif traité et de comprimés psychotropes de type Prégabaline, les

gendarmes avaient également saisi trois véhicules de tourisme utilisés pour le transport des substances, ainsi que des téléphones portables et d'importantes sommes d'argent issues de cette activité criminelle. À l'issue de l'accomplissement des procédures légales, les suspects seront présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'Oued Rhiou, a-t-on indiqué.

R.N

QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

ALGER 16

N°RC : 16/00-0990467 B 15
Compte bancaire C P A (Agence Che-Guevara)
n° 00400102400023020255

Édité par
sarl BMA.com
au capital 100.000 DA

Directrice de Publication
Mohamed Bouatane Khadidja

Rédaction

M. B. Khadidja
Yacine O.
G. Salah Eddine
Lamia O.
Amine A.

Siège d'activité - ALGER 16
5, rue Sacré-Cœur, Alger-Centre
Tél. 020 10 23 68
Siège social sarl BMA.com
26, rue Mohamed-Layachi, Belouizdad
05 51 39 08 78 / 07 95 66 79 53
email : alger16bma@gmail.com

Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale
de communication, d'Édition
et de Publicité
Agence ANEP,
01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 31/
020 05 10 42

Fax : 020 05 11 48/020 05 13 45
020 05 13 77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.uargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'impression
d'Alger
SIA (Centre)

VISITES DE HAUT NIVEAU, PARTENARIATS ET COOPÉRATION...

L'ALGÉRIE, CARREFOUR DIPLOMATIQUE

Il ne se passe désormais guère de semaine sans qu'une personnalité étrangère de premier plan ne fasse escale à Alger. Ministres des Affaires étrangères, Premiers ministres, hauts responsables politiques, envoyés spéciaux et représentants de grandes puissances se succèdent dans la capitale, donnant à voir une activité diplomatique particulièrement dense.

La réception de jeudi dernier, par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, de la présidente du Conseil de la République de Biélorussie, Natalia Kochanova, en fournit une nouvelle illustration. Arrivée la veille pour une visite de deux jours, la responsable biélorusse a également fait part de la disponibilité de son pays à développer les différents domaines de coopération avec l'Algérie.

Cette succession de rencontres dessine un paysage diplomatique où Alger apparaît comme un point de passage régulier pour les consultations politiques, les échanges économiques et les discussions consacrées aux questions régionales et internationales. Le rythme des audiences présidentielles de ces dernières semaines est particulièrement révélateur : après le ministre allemand des Affaires étrangères, Johann Wadephul, reçu le 1er septembre, le Président Tebboune a reçu, le 9 septembre, le ministre slovaque des Affaires étrangères et européennes, Juraj Blahar, puis, le 13 septembre, le haut conseiller du président américain pour l'Afrique, les affaires arabes et le Moyen-Orient, Massad Boulos. Le 17 septembre, c'était au tour de la présidente du Conseil de la République de Biélorussie d'être reçue à El Mouradia.

À cette séquence européenne, américaine et est-européenne s'ajoute le voisinage africain. Fin août, le président de la République avait reçu à Alger le Premier ministre malien, Abdoulaye Maïga, puis, trois jours plus tard, le Premier ministre nigérien, Ali Mahaman Lamine Zeine. Ces échanges de haut niveau illustrent également la place accordée au Sahel et à l'environnement régional dans l'agenda diplomatique algérien.

La multiplication de ces contacts ne se limite d'ailleurs pas aux audiences du chef de l'Etat. Les départements ministériels sont eux aussi engagés dans un mouvement soutenu de rencontres avec des partenaires étrangers. Dans le domaine économique, les contacts se multiplient avec des entreprises et des délégations venues de plusieurs régions du monde. En septembre, des responsables algériens ont notamment échangé avec des représentants sud-africains du secteur pétrolier, des partenaires biélorusses, qatariens, omanais, saoudiens et angolais autour de l'énergie, des mines, de l'industrie et de l'agriculture.

Une diplomatie qui élargit ses passerelles

Le phénomène est d'autant plus significatif qu'il touche des espaces géographiques et des secteurs très différents. L'Algérie entretient simultanément un dialogue avec ses voisins immédiats, ses partenaires africains, les pays arabes, les puissances européennes, les Etats-Unis et des partenaires d'Asie et d'Europe orientale. Cette diversité des interlocuteurs donne à la diplomatie algérienne un agenda particulièrement large.

La rencontre avec Massad Boulos constitue, à cet égard, un épisode no-



table.

Le haut conseiller du président américain a été reçu, le 13 septembre, par Abdelmadjid Tebboune à Alger dans le cadre de discussions bilatérales et régionales.

Cette visite s'inscrit dans une série de contacts algéro-américains portant notamment sur les questions régionales, économiques et sécuritaires.

Avec l'Allemagne, le dialogue est également entretenu à un niveau élevé. Le ministre allemand des Affaires étrangères s'est rendu à Alger au début du mois de septembre, quelques semaines après la visite officielle du Président Tebboune en Allemagne, en juillet, au cours de laquelle plusieurs accords et mémorandums d'entente avaient été annoncés dans des secteurs stratégiques, notamment l'énergie et l'industrie.

La dynamique concerne également le Mali. Après la visite à Alger du Premier ministre malien Abdoulaye Maïga, le Premier ministre algérien Sifi Ghrieb s'est rendu à Bamako, le 14 septembre, chargé par le Président Tebboune. Les deux parties ont évoqué la réactivation des mécanismes de coopération institutionnelle et l'exploration de nouveaux domaines de coopération, alors qu'une prochaine visite du président malien en Algérie est également annoncée dans le cadre de cette relance des relations bilatérales.

Alger, destination des dialogues

Derrière cette succession de visites se trouve une réalité diplomatique plus large : l'Algérie cherche à multiplier les

canaux de dialogue et à transformer les relations politiques en mécanismes concrets de coopération. La visite de la responsable biélorusse en est une nouvelle illustration. Au-delà de la dimension institutionnelle de sa rencontre avec le Président Tebboune, Minsk affiche sa volonté de développer les partenariats existants avec Alger. Dans le même temps, les relations économiques s'étendent à l'industrie, l'agriculture, l'énergie et les mines.

Cette intensification des échanges intervient dans un contexte régional marqué par de profondes recompositions.

L'Afrique, le Sahel, la Méditerranée, le Moyen-Orient et les questions énergétiques occupent une place croissante dans les agendas internationaux.

Dans cet environnement, Alger dispose de plusieurs leviers : sa position géographique, ses ressources énergétiques, son poids démographique et économique à l'échelle maghrébine, ainsi que son rôle historique dans les dossiers africains, arabes et internationaux.

L'activité diplomatique de septembre offre, à elle seule, une photographie assez parlante de cette ouverture. En quelques semaines, Alger a vu défiler des représentants de l'Allemagne, de la Slovaquie, des Etats-Unis, de la Biélorussie, du Mali et du Niger, tandis que d'autres échanges se poursuivaient au niveau ministériel et économique.

Le président de la République a également reçu, le 31 août, les lettres de créance de quatre nouveaux ambassadeurs, puis celles de trois autres ambassadeurs le 14 septembre,

renforçant encore la densité de l'agenda diplomatique de la capitale.

Au-delà du protocole, ces rencontres traduisent une volonté de maintenir ouverts les canaux de communication avec un nombre croissant de partenaires. Elles témoignent aussi d'une diplomatie qui ne se limite pas aux déclarations politiques, mais cherche à accompagner les relations internationales par des projets dans l'industrie, l'énergie, l'agriculture, les mines, le commerce et l'investissement.

D'Alger à Berlin, de Washington à Minsk, de Bamako à Niamey, les capitales étrangères multiplient les contacts avec l'Algérie, tandis que les responsables algériens poursuivent leurs propres démarches auprès de leurs partenaires.

La fréquence des échanges ne constitue pas, à elle seule, une mesure de l'influence d'un Etat, mais elle fournit un indicateur concret de l'intensité de son agenda diplomatique.

Et cet agenda est aujourd'hui particulièrement chargé. Avec des audiences présidentielles qui se succèdent, des délégations étrangères qui se rendent régulièrement à Alger et des discussions qui s'étendent de la politique à l'économie, la capitale algérienne s'affirme comme un espace régulier de dialogue entre l'Afrique, le monde arabe, l'Europe, les Etats-Unis et de nouveaux partenaires internationaux.

À l'heure où les équilibres régionaux évoluent rapidement, Alger entend ainsi rester une capitale où l'on vient parler, négocier et construire des passerelles.

ALGER 16

GOUVERNEMENT PROVISOIRE DE LA RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE (GPRA) 68 ANS, LA DIPLOMATIE EN HÉRITAGE

De la Révolution aux grandes tribunes internationales, l'Algérie revendique la continuité d'une doctrine fondée sur la souveraineté, l'indépendance de la décision nationale et le droit des peuples à l'autodétermination.

Soixante-huit ans après sa création, le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) demeure l'un des symboles majeurs de la bataille politique et diplomatique menée par la Révolution algérienne. En commémorant, hier, le 68^e anniversaire de sa proclamation, l'Algérie met en avant un épisode fondateur de son histoire, mais aussi les principes qu'elle considère comme toujours présents dans son action diplomatique : souveraineté nationale, indépendance de la décision, refus des pressions et des logiques de polarisation, défense du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et attachement à la paix et à la coopération internationales. Créé le 19 septembre 1958, quatre années après le déclenchement de la Révolution, le GPRA avait répondu à une nécessité stratégique : donner à la lutte de libération une représentation politique et institutionnelle capable de porter la voix du peuple algérien sur la scène internationale. Alors que le colonialisme français cherchait à isoler la cause algérienne de son environnement arabe et de sa profondeur internationale, la création du Gouvernement provisoire allait permettre à la Révolution d'ouvrir un nouveau front, celui de la diplomatie. La décision de créer le GPRA avait été prise par le Conseil national de la Révolution algérienne (CNRA), lors de sa réunion tenue au Caire, en Egypte, du 20 au 27 août 1957. Sa création fut officiellement annoncée le 19 septembre de l'année suivante, simultanément depuis trois capitales arabes. Sous la présidence de Ferhat Abbas, puis de Benyoucef Benkhedda, le GPRA connaîtra trois compositions entre 1958 et 1962 et s'imposera progressivement comme le représentant politique de la Révolution algérienne. Son action ne tardera pas à prendre une dimension internationale. Dès le 20 septembre 1958, au lendemain de sa proclamation, le GPRA saisit l'Organisation des Nations unies pour dénoncer le référendum décidé par le général de Gaulle. Ses membres multiplieront ensuite les contacts, les déplacements et les participations aux conférences internationales, africaines et arabes afin de faire connaître la cause algérienne et de rallier de nouveaux soutiens. Plus de 30 Etats arabes,



africains, asiatiques et américains reconnaîtront le Gouvernement provisoire, tandis que celui-ci conclura des dizaines d'accords et de traités internationaux. Cette offensive diplomatique contribuera à faire de la question algérienne une cause internationale incontournable. Le GPRA prendra part aux négociations historiques d'Evian, qui conduiront aux accords de mars 1962, à la reconnaissance du droit du peuple algérien à l'autodétermination, puis à la proclamation de l'indépendance et au recouvrement de la souveraineté nationale. Soixante-huit ans plus tard, cette page de l'histoire continue d'occuper une place particulière dans le discours officiel algérien. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, rappelle régulièrement l'importance de la mémoire nationale et des enseignements de la Révolution dans la définition des choix de l'Etat. Dans cette approche, l'histoire n'est pas seulement convoquée comme un héritage commémoratif : elle constitue une référence pour comprendre les constantes de la politique étrangère

algérienne et inscrire l'action diplomatique dans une continuité avec les principes qui ont porté la lutte de libération. Le chef de l'Etat met ainsi en avant la souveraineté, l'indépendance de la décision nationale, le refus de l'ingérence et des logiques de polarisation, ainsi que la défense du droit des peuples à l'autodétermination. Ces principes sont présentés comme puisant leurs racines dans les textes fondateurs de la Révolution, notamment la Déclaration du 1^{er} Novembre 1954 et les principes issus du Congrès de la Soummam de 1956. Cette lecture de l'histoire sert également de référence aux positions défendues aujourd'hui par Alger dans les enceintes internationales. La diplomatie algérienne, selon les autorités, a retrouvé une présence accrue dans les différents fora internationaux, notamment durant le mandat de l'Algérie comme membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations unies. Elle accorde également une place importante aux questions africaines, au voisinage régional, au règlement pacifique des conflits et au droit des peuples à

disposer librement de leur avenir. Dans la proclamation portant création du GPRA, Ferhat Abbas affirmait que cette initiative, prise au nom d'un peuple combattant pour son indépendance, visait à restaurer l'Etat algérien supprimé de la carte politique de l'Afrique du Nord à la suite de la conquête de 1830. Le texte portait également l'ambition d'édifier un Etat moderne fondé sur les principes démocratiques et la justice sociale, tout en développant des relations de fraternité et de coopération avec les peuples attachés à la paix et à la liberté. Le 19 septembre 1958 apparaît ainsi, dans la mémoire nationale, comme bien plus qu'une date institutionnelle. La naissance du GPRA avait donné à la Révolution un visage politique et diplomatique, transformant la lutte pour l'indépendance en une bataille menée à la fois sur le terrain et dans les capitales du monde. Soixante-huit ans après, l'Algérie continue de présenter cet héritage historique comme l'une des sources de sa doctrine diplomatique et de sa conception de la souveraineté.

G. Salah Eddine

81e SESSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU LA PALESTINE PARTICIPERA À DISTANCE



L'Assemblée générale des Nations unies a adopté une résolution autorisant l'Etat de Palestine à participer à distance aux débats de haut niveau de sa 81e session à travers un message préenregistré de son président, qui sera diffusé dans la salle de l'Assemblée.

La résolution a été adoptée par 152 voix pour, trois contre et quatre abstentions.

L'Assemblée générale y a exprimé ses regrets face à la décision des Etats-Unis de refuser l'octroi de visas d'entrée aux représentants palestiniens et d'annuler les visas qui leur avaient été délivrés avant les 80e et 81e sessions, les empêchant ainsi de participer aux

réunions de l'ONU à son siège, à New York. Elle a appelé Washington à revenir immédiatement sur cette décision, soulignant l'importance de permettre aux représentants de l'Etat de Palestine de participer aux réunions des Nations unies à New York.

Les débats généraux de haut niveau de la 81e session de l'Assemblée générale débiteront le 22 septembre et se poursuivront jusqu'au 28 septembre.

L'année dernière, l'Assemblée générale avait adopté une résolution similaire par 145 voix pour, cinq contre et six abstentions.

APS

DÉCISIONS PRÉSIDENTIELLES

● BANDES DE QUARTIER, TRANSFORMATION NUMÉRIQUE ET RÉHABILITATION DE LA CASBAH LE GOUVERNEMENT FAIT LE POINT

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, jeudi dernier, une réunion du gouvernement consacrée notamment au suivi de la mise en œuvre des décisions prises par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de la dernière réunion du Conseil des ministres, indique un communiqué des services du Premier ministre.

À l'entame de la réunion, le gouvernement a examiné le bilan d'exécution des décisions présidentielles, avant d'endosser le projet de stratégie nationale de prévention et de lutte contre les bandes de quartier pour la période 2026-2029.

Présentée par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, cette stratégie s'inscrit dans la mise en œuvre des orientations du président de la République visant à renforcer la protection des familles algériennes contre ce phénomène. Elle repose sur une approche intégrée combinant prévention, dissua-



sion, réinsertion et sensibilisation. Une réunion de Conseil interministériel sera consacrée à l'adoption des plans d'action sectoriels nécessaires à sa

mise en œuvre, ainsi qu'aux mécanismes de suivi et d'évaluation de sa performance. Le gouvernement a également examiné, dans le cadre de la

stratégie nationale de transformation numérique 2025-2030, l'élargissement du domaine d'exploitation du Portail national des services numériques, ainsi que l'adoption, par les différentes administrations, des documents qui en sont issus.

Enfin, une communication a porté sur l'état d'avancement de la réhabilitation de la Casbah d'Alger dans le cadre de la vision stratégique de développement et de modernisation de la capitale. Les projets concernent, entre autres, la restauration d'édifices historiques et de palais majeurs, ainsi que la réhabilitation des ruelles et des maisons endommagées dans le respect des études techniques et du caractère patrimonial du secteur sauvegardé.

Ces opérations visent à préserver la valeur historique et urbanistique de la Casbah, tout en renforçant son attractivité culturelle, économique et touristique.

Synthèse RN

MOUVEMENT PARTIEL DANS LE CORPS DES CADRES LOCAUX

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a opéré, après l'aval du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, un mouvement partiel dans le corps des inspecteurs généraux de wilaya, des directeurs de la réglementation et des affaires générales et des directeurs de l'administration locale, a indiqué jeudi dernier un communiqué du ministère.

"Après l'aval du président de la République, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a opéré un mouvement partiel dans le corps des inspecteurs généraux de wilaya, des directeurs de la réglementation et des affaires générales et des directeurs de l'administration locale", selon le communiqué.

"Ce mouvement s'inscrit dans le cadre d'une volonté de renforcer les collectivités locales en leur fournissant des ressources humaines capables de contribuer efficacement à la mise en œuvre des différents programmes de développement, auxquels les pouvoirs publics accordent une importance prioritaire, et de permettre aux jeunes d'accéder à des postes d'encadrement de qualité", précise la même source.

CE MOUVEMENT INTERVIENT COMME SUIV :

- Concernant les inspecteurs généraux de wilaya :

- 1- Promotion de treize (13) cadres.
- 2- Mutation de trois (3) cadres.
- 3- Fin de fonctions pour un (1) cadre.

- Concernant les directeurs de la réglementation et des affaires générales :

- 1- Promotion de quinze (15) cadres.
- 2- Mutation de quatre (4) cadres.
- 3- Fin de fonctions pour un (1) cadre.
- 4- Mise à la retraite d'un (1) cadre.

- Concernant les directeurs de l'administration locale :

- 1- Promotion de quatorze (14) cadres.
- 2- Mutation d'un (1) cadre.
- 3- Fin de fonctions pour un (1) cadre.
- 4- Appel à occuper d'autres fonctions pour un (1) cadre.

SÛRETÉ NATIONALE 1.580 NOUVEAUX AGENTS SUR LE TERRAIN

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, accompagné du Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Ali Badaoui, a présidé, jeudi dernier, à l'École d'application de la Sûreté nationale Abdelmadjid-Bouzbid de Soumaâ (Blida), la cérémonie de sortie de la 63e promotion unifiée des agents de police, baptisée du nom du chahid du devoir national, le brigadier de police Kerlifa Benaïcha. La cérémonie s'était déroulée en présence de membres du gouvernement, de cadres de l'Armée nationale populaire (ANP), de représentants d'institutions nationales, ainsi que des familles des diplômés issus de l'école de Soumaâ, de son annexe de M'Sila et du Centre de formation de Beni Mered (Blida).

Après l'inspection de la promotion par M. Sayoud, accompagné du DGSN, les diplômés avaient prêté serment. Les premiers lauréats avaient ensuite été promus et reçu leurs diplômes.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le directeur de l'École d'application de la Sûreté nationale de Soumaâ, le contrôleur de police Mustapha Ghirri, avait indiqué que la promotion comptait 1.580 diplômés, dont 1.138 issus de l'école de Soumaâ, 344 de l'annexe de M'Sila et 98 du Centre de formation de Beni Mered. Les nouveaux agents avaient suivi une formation théorique et pratique de 12 mois, précédée d'un renforcement des activités de préparation physique et psychologique.

La formation théorique avait porté notamment sur les connaissances policières et les matières juridiques, tandis que la formation pratique leur avait permis de simuler différentes situations professionnelles liées aux missions qui leur seront confiées. Ces acquis avaient été complétés par des stages pratiques au sein de plusieurs services opérationnels, notamment les sûretés de wilaya, les unités républicaines de sécurité et les services de la police des frontières, sous la supervision de formateurs expérimentés.

M. Ghirri avait également précisé que les élèves avaient fait l'objet d'une évaluation de leurs acquis, à l'issue de laquelle ils avaient été orientés vers différentes spécialités, notamment le maintien de l'ordre, la police judiciaire, le renseignement général, la police des frontières et la police générale.

Il avait, par ailleurs, souligné que les établisse-



ments de formation de la Sûreté nationale s'orientaient vers le développement du système de formation policière, en adéquation avec les évolutions mondiales, à travers l'adoption de l'approche par compétences dans les programmes et méthodes de formation.

Le directeur de l'école avait appelé les nouveaux agents à faire prévaloir les valeurs de loyauté et de discipline, à accomplir leur devoir avec professionnalisme et à veiller au respect des lois de la République, ainsi que des libertés et droits consacrés par la Constitution.

La cérémonie avait été ponctuée de démonstrations mettant en avant les capacités physiques des diplômés et leur maîtrise des techniques de lutte contre la criminalité et de maintien de l'ordre, ainsi que d'un défilé des unités et véhicules de police. À l'issue de la cérémonie, M. Sayoud avait félicité les familles des diplômés et honoré la famille du chahid du devoir national Kerlifa Benaïcha, avant de prendre une photo souvenir avec la promotion.

Un hommage au brigadier Kerlifa Benaïcha

Né le 6 décembre 1962 à El Affroun (Blida), Kerlifa Benaïcha avait rejoint les rangs de la Sûreté nationale en 1986 et suivi sa formation à l'école de Soumaâ.

Il était tombé en martyr, le 8 décembre 1993, à Sidi Moussa, lors d'un attentat terroriste. Promu à titre posthume au grade de brigadier de maintien de l'ordre public, il avait été intégré au grade de brigadier de police à compter du 1er janvier 2008.

Zineb Bouzid

ÉLECTIONS LOCALES DU 28 NOVEMBRE AROUS SUPERVISE LA CLÔTURE DE LA RÉVISION EXCEPTIONNELLE DES LISTES ÉLECTORALES

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Saad Arous, a supervisé, jeudi dernier, dans la commune d'Alger-Centre, la clôture de l'opération de révision exceptionnelle des listes électorales, en vue de l'élection des membres des Assemblées populaires communales et de wilaya (APC/APW), prévue le 28 novembre prochain. S'exprimant à cette occasion, M. Arous a annoncé officiellement la clôture de la période de révision, qui s'est déroulée du 6 au 17 septembre 2026, conformément aux dispositions de l'article 65 de l'ordonnance n°21-01 portant loi organique relative au régime électoral, modifiée et complétée.

Le président de l'ANIE a souligné que "l'Autorité a veillé en permanence, tout au long de cette période, à accompagner les citoyens, à faciliter les procédures d'inscription et à s'assurer de la véracité des données électorales, contribuant ainsi à la mise à jour des listes et à garantir leur pleine disponibilité pour la prochaine échéance".

M. Arous a également salué "l'affluence des citoyens, notamment les jeunes, pour s'inscrire sur les listes électorales, constituant une première étape pour exercer leur droit de vote et garantir leur participation active à la vie publique", a-t-il dit.



ENTRETIEN 2e PARTIE

ABDELMONAIM BENHAMDA, CHARGÉ DE LA COMMUNICATION DU MSP, À ALGER 16 :

« LES INTÉRÊTS DE L'ALGÉRIE, DES LIGNES ROUGES »

Alger 16 a échangé avec Abdelmonaim Benhamda, chargé de la communication du Mouvement de la société pour la paix (MSP), l'une des formations politiques actives sur la scène nationale. Dans cette deuxième partie de l'entretien, plusieurs questions d'actualité nationale et internationale sont abordées, avec un éclairage sur les principaux enjeux du moment. Dans un contexte national et régional marqué par plusieurs évolutions politiques et géopolitiques, les formations politiques algériennes sont amenées à se positionner sur les principaux dossiers qui retiennent l'attention de l'opinion publique.

ENTRETIEN RÉALISÉ
PAR ABIR MENASRIA

Alger 16 : L'un des dossiers qui suscite le plus l'actualité ces derniers jours est la poursuite des efforts de numérisation dans différents secteurs. Un dossier que l'État suit de très près. Quel est votre avis sur le sujet ?

Pour nous, la numérisation ne se résume pas à installer des ordinateurs dans l'administration, mais à transformer en profondeur la manière dont celle-ci interagit avec les citoyens. Nous souhaitons ainsi mettre en place une administration locale permettant aux citoyens d'effectuer leurs démarches à distance, de demander des documents et de suivre électroniquement l'évolution de leurs dossiers, tout en recevant des notifications sans avoir à se déplacer à répétition. Il est également important de leur permettre de déposer des plaintes et des suggestions en ligne, d'en suivre le traitement et d'accéder facilement aux informations relatives aux services et aux projets locaux.

Que propose le MSP dans ce sens ?

Nous proposons la mise en place d'un tableau de bord numérique au niveau des municipalités, permettant de suivre les projets planifiés, leur taux d'avancement, les échéances de réalisation, ainsi que l'entité chargée de leur suivi. Un tel outil contribuera à améliorer la visibilité sur l'action des collectivités locales et à renforcer la transparence. La numérisation doit être un véritable levier de modernisation, capable de réduire la



bureaucratie, d'améliorer la qualité des services publics et de rapprocher davantage l'administration du citoyen.

Ces derniers mois, l'État a pris des mesures décisives pour lutter contre la drogue. Quel est votre point de vue sur ces mesures ?

Concernant la drogue, notre position est claire : l'État doit se montrer ferme face aux réseaux de trafic et de distribution, ainsi qu'au crime organisé, car la drogue est devenue une menace pour la sécurité sociale, les familles et la jeunesse. Toutefois, cette fermeté doit s'inscrire dans le cadre de l'État de droit, en établissant une distinction claire entre les réseaux criminels organisés et les personnes qui ont besoin de prévention, de prise en charge et de réinsertion.

Notre pays a été confronté, ces dernières semaines, à des incendies particulièrement importants. Comment avez-vous suivi ces événements et quel regard portez-vous sur la réaction des pouvoirs publics face à cette situation ?

S'agissant des incendies de forêt, la réponse ne peut se limiter à l'intervention une fois la catastrophe survenue. Elle doit s'inscrire dans une approche permanente fondée sur la prévention, la surveillance, l'alerte précoce et la capacité à intervenir rapidement, mais aussi sur l'accompagnement des populations touchées et la réhabilitation des zones sinistrées.

L'enjeu est donc de passer d'une logique essentiellement réactive à une véritable politique de prévention, capable d'anticiper les risques et d'en réduire les conséquences. Cela implique notamment de renforcer les moyens de la Protection civile et les dispositifs de surveillance des espaces forestiers, en s'appuyant davantage sur les technologies de détection et les systèmes d'alerte précoce. Il est également nécessaire d'améliorer l'accessibilité aux zones forestières à

risque, notamment à travers l'ouverture et l'entretien régulier des pistes, le débroussaillage des espaces exposés et le renforcement des mesures de prévention sur le terrain. Ces actions doivent être menées de manière continue et non uniquement pendant les périodes où le risque d'incendie est particulièrement élevé. Enfin, la prévention ne peut être l'affaire des seuls services de l'État. Les citoyens, les collectivités locales et l'ensemble des acteurs concernés doivent être pleinement associés à cette démarche.

Les zones reculées sont un véritable enjeu pour l'Algérie. Quel est votre plan pour atténuer l'isolement de ces régions et leur fournir des services essentiels tels que l'eau, le gaz, l'électricité et les transports ?

La solution doit, selon nous, reposer avant tout sur une cartographie précise des zones isolées, plutôt que sur des décisions prises au cas par cas. Nous proposons ainsi d'établir un véritable inventaire des besoins de développement à l'échelle communale et de wilaya, permettant d'identifier chaque zone concernée et de recenser ses principales insuffisances en matière de routes, d'eau, d'électricité, de gaz, d'assainissement, de transport, d'éclairage public ou encore de communications.

Sur cette base, les projets devraient être hiérarchisés en fonction de la taille de la population concernée et du niveau des besoins, puis intégrés aux plans de développement communaux et de wilaya, avec un suivi régulier de leur réalisation. Par ailleurs, les programmes sectoriels de l'État doivent être pleinement mobilisés, car la prise en charge de ces besoins ne peut reposer uniquement sur les budgets communaux. Certains projets dépassent, en effet, les compétences et les capacités financières des municipalités et nécessitent l'intervention coordonnée de plusieurs secteurs. L'essentiel est donc de passer d'une politique qui consiste à traiter les plaintes une fois les problèmes apparus à une approche plus proactive, fondée sur l'identification des zones prioritaires et la planification des projets nécessaires en amont.

Parlons de diplomatie. Une décision récente de l'Algérie a fait parler d'elle dans le monde entier. Il s'agit de la rupture des relations avec les Émirats arabes unis. Comment interprétez-vous cette décision ?

Pour nous, cette question doit avant tout être considérée comme une décision souveraine de l'État algérien. Le ministère algérien des Affaires

étrangères a précisé que cette décision a été prise après avoir épuisé tous les moyens visant à préserver les relations bilatérales.

La sécurité nationale, la stabilité et les intérêts supérieurs de l'Algérie constituent des lignes rouges. On insiste sur une diplomatie fondée sur le respect mutuel et sur un refus catégorique de toute ingérence dans les affaires intérieures de notre pays.

Nous affirmons depuis longtemps que ces entités fonctionnelles sont dangereuses et poursuivent des objectifs destructeurs et de division au service de l'entité sioniste. Pour nous, cette décision diplomatique est une décision souveraine de l'État algérien. Le MSP déclare son soutien indéfectible à tout ce qui préserve la souveraineté de notre nation.

Qu'en est-il de la diaspora algérienne aux Émirats ?

La communauté algérienne et la préservation de ses intérêts doivent demeurer une priorité. La rupture des relations diplomatiques n'entraîne pas automatiquement l'expulsion de la communauté, l'annulation de ses permis de séjour ou la cessation de ses activités. Toutefois, il est naturel que certaines difficultés administratives et consulaires puissent surgir dans un tel contexte.

Par conséquent, la protection des citoyens algériens et de leurs intérêts doit rester au centre des préoccupations, avec la mise en place des dispositifs et des canaux nécessaires pour répondre à leurs besoins et les accompagner dans leurs démarches. Notre message à la communauté est clair : il faut éviter de se laisser influencer par les rumeurs, suivre les instructions officielles et veiller à préserver son statut légal et administratif.

Quel est votre message final aux citoyens ?

Nous ne cherchons pas leur confiance par des slogans, mais par la compétence, l'action et un programme clair.

Nous nous engageons à être plus proches des citoyens et à répondre à toutes leurs préoccupations. Pour le réaffirmer, nous aspirons à faire du conseil élu un lieu d'action, et non une simple tribune.

L'Algérie ne repose pas uniquement sur des décisions centralisées, mais aussi sur des élus compétents et forts au niveau de la wilaya et des communes. Vive l'Algérie, libre et indépendante !

A. M.

«BENIN DEAL ROOM 2026» L'OFFENSIVE ÉCONOMIQUE ALGÉRIENNE SE PRÉCISE À COTONOU

La coopération entre l'Algérie et le Bénin semble vouloir franchir un nouveau cap. Réunie à Cotonou, du 16 au 18 septembre 2026, dans le cadre du « Benin Deal Room 2026 », une importante délégation algérienne multisectorielle a engagé une série de rencontres avec des responsables gouvernementaux, des opérateurs économiques et des acteurs institutionnels béninois, avec un objectif central : identifier des opportunités concrètes d'investissement.

Cette participation intervient dans le cadre de la dynamisation de la coopération bilatérale et s'inscrit dans une orientation plus large visant à diversifier l'économie nationale et à renforcer la présence des entreprises algériennes sur les marchés africains. Le choix de Cotonou n'est d'ailleurs pas anodin. Le Bénin dispose d'infrastructures et de zones industrielles susceptibles de servir de points d'appui à des investissements destinés à rayonner vers d'autres marchés de la région. Pour les opérateurs algériens, l'enjeu consiste donc à ne plus considérer les marchés africains uniquement comme des débouchés commerciaux, mais également comme des espaces d'implantation au long-terme.

La composition de la délégation algérienne donne une indication claire sur les secteurs ciblés. Celle-ci comprend notamment des représentants des ministères de l'Industrie pharmaceutique, ainsi que de l'Energie et des Energies renouvelables, aux côtés de dirigeants d'entreprises publiques, dont le PDG du groupe Sidal et celui de la Société algérienne des industries électriques et gazières (SAIEG), filiale du Groupe Sonelgaz. Pour l'Algérie, cette démarche rejoint également la volonté de mieux valoriser les capacités productives nationales à l'étranger. L'enjeu est notamment de permettre aux entreprises algériennes disposant d'un savoir-faire industriel de rechercher de nouveaux marchés, de développer des partenariats locaux et, lorsque les conditions sont réunies, d'envisager des investissements conjoints.

Notons que le « Benin Deal Room 2026 » a réuni plusieurs responsables gouvernementaux béninois et



institutionnels béninois, notamment le ministre de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Elevage, le directeur général de l'Agence de promotion de l'investissement et des exportations (APIEx), ainsi que des représentants du ministère des Affaires étrangères et différents acteurs économiques publics et privés. Pour les entreprises algériennes présentes, cette configuration a permis d'ouvrir directement les discussions avec les principaux interlocuteurs susceptibles d'accompagner d'éventuels projets d'investissement.

DE LA PROSPECTION AUX PROJETS CONCRETS

Le secteur pharmaceutique a occupé une place particulière dans ces échanges. En présence de l'ambassadeur d'Algérie au Bénin, la délégation algérienne a tenu une réunion avec une délégation du ministère béninois de la Santé, conduite par le secrétaire général du ministère.

Cette rencontre a permis aux

responsables et opérateurs algériens de présenter les capacités productives du secteur pharmaceutique national et son potentiel à l'export.

Au-delà de la commercialisation de produits, les discussions ont porté sur des perspectives plus structurantes, notamment le partenariat et le co-investissement. L'objectif affiché est d'examiner les possibilités de développer des activités capables de répondre aux besoins du marché béninois, tout en envisageant une ouverture vers les autres marchés de la région ouest-africaine.

Pour l'industrie pharmaceutique algérienne, l'enjeu est particulièrement stratégique : disposer de nouveaux débouchés tout en renforçant sa capacité à se positionner sur des marchés africains où les besoins en produits de santé et en capacités industrielles constituent des opportunités de développement. Le volet énergétique a également occupé une place importante dans les discussions. D'autres réunions sont prévues avec des responsables du

ministère béninois de l'Energie, des Mines et de l'Eau.

Plusieurs rencontres entre représentants algériens et des responsables du ministère béninois de l'Energie, des Mines et de l'Eau ont eu lieu. Elles ont permis d'examiner les possibilités de coopération dans un secteur où l'expérience des entreprises algériennes pourrait propulser le Bénin. Mais l'un des principaux enjeux de cette mission réside également dans l'environnement industriel et logistique béninois. La délégation algérienne a rencontré les dirigeants de la société chargée de la gestion de la Zone industrielle intégrée de Glo-Djigbé (GDIZ), ainsi que les gestionnaires du port autonome de Cotonou. Ces deux infrastructures présentent un intérêt particulier pour l'Algérie dans une perspective d'implantation industrielle. La première constitue un espace dédié au développement d'activités industrielles et à l'investissement, tandis que le second joue un rôle central dans les échanges commerciaux du Bénin. L'enjeu de « Benin Deal Room 2026 » est désormais de transformer les contacts noués à Cotonou en projets concrets. Les échanges B2B et institutionnels ont permis d'identifier des opportunités dans les secteurs du médicament, de l'énergie, de l'industrie et de la logistique. Cette dynamique traduit la volonté de l'Algérie de renforcer sa présence économique en Afrique de l'Ouest, en privilégiant l'investissement, la production et les partenariats locaux, au-delà des simples opérations commerciales. Il reste désormais à concrétiser ces opportunités en projets industriels et en échanges durables entre les deux pays.

G. Salah Eddine

RÉUNION AU MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE LE GAZ AU CŒUR D'UNE NOUVELLE RÉFLEXION

Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, M. Mourad Adjaj, a présidé une réunion de travail restreinte consacrée au suivi et à l'étude de plusieurs dossiers relatifs à la rationalisation de la consommation de gaz et au renforcement de l'efficacité de son utilisation, indique un communiqué du ministère. Cette réunion, tenue jeudi dernier au siège du ministère, a permis de passer en revue la situation de la consommation de gaz, ainsi que les moyens à même de renforcer l'usage rationnel de cette énergie et de réduire la consommation non-nécessaire, à même de contribuer à préserver les ressources énergétiques et à

améliorer l'efficacité de leur utilisation. Il a été question également des mesures et procédures proposées afin de renforcer la sensibilisation à l'importance de la rationalisation de la consommation de gaz, ajoute le communiqué. A cette occasion, le ministre a souligné l'importance de poursuivre les efforts visant à ancrer une culture de consommation rationnelle de l'énergie, en tant que responsabilité collective contribuant à la préservation des ressources énergétiques, à l'amélioration de l'efficacité de la consommation et à la garantie de la durabilité de l'approvisionnement en énergie.

HACKATHON « NOCODE HACK » PLUS DE 112 PARTICIPANTS ATTENDUS À ANNABA

Le ministère de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises a lancé le programme de formation préparatoire à la deuxième édition du Hackathon africain « Nocode Hack », qui se tiendra du 30 septembre au 3 octobre prochains dans la wilaya d'Annaba. Cette édition réunira 112 participants venus d'Algérie et de plusieurs pays africains, a indiqué le ministère dans un communiqué. Le lancement du programme de formation a été supervisé, jeudi dernier par visioconférence, par le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah. À cette occasion, le ministre a mis l'accent sur la nécessité d'accompagner les participants au-delà de la phase de compétition, en les aidant à transformer leurs idées en projets économiques concrets et durables. Pour M. Ouadah, l'enjeu est également d'encourager les initiatives

capables de faire passer les connaissances, les idées et les compétences du stade de la conception à celui de l'activité économique réelle. Le « Nocode Hack » rassemblera des start-up, des entrepreneurs, des étudiants et des innovateurs de plusieurs pays africains autour de défis concrets. Les participants devront concevoir des solutions en s'appuyant sur les technologies « No-Code », qui permettent de développer des applications et des prototypes numériques sans recourir aux méthodes traditionnelles de programmation. L'objectif est notamment de permettre aux équipes de transformer leurs idées en produits minimums viables (MVP) dans des délais réduits et avec des coûts limités, tout en testant rapidement leur potentiel et leur pertinence. Au-delà de la compétition, cette manifestation se veut un espace d'échange et de coopération entre jeunes talents africains.

Zineb Bouzid

CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE D'ORAN L'IA S'INVITE DANS LA PRISE EN CHARGE DU DIABÈTE

Longtemps cantonnée aux laboratoires de recherche et aux projections sur la médecine du futur, l'intelligence artificielle (IA) s'impose progressivement dans les pratiques médicales. À Oran, des Journées d'études consacrées à l'endocrinologie et la diabétologie ont justement placé cette révolution technologique au cœur des échanges entre spécialistes.

Organisées par la clinique Laribère du Centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Oran et clôturées vendredi dernier, ces 3es journées, accueillies par l'École supérieure d'hôtellerie et de restauration (ESHRA) d'Oran, ont été consacrées aux évolutions récentes de l'endocrinologie, de la diabétologie et des maladies métaboliques. Les différents participants ont notamment insisté sur le potentiel des technologies modernes dans l'amélioration du diagnostic, du suivi et de la prise en charge des patients. À ce propos, la Pr Soumia Faidallah, présidente de la Société algérienne d'endocrinologie et du métabolisme et cheffe de service d'endocrinologie à l'hôpital de Bab El Oued à Alger, a affirmé que les technologies modernes, notamment l'intelligence artificielle, "représentent une révolution technologique à l'échelle mondiale qui contribue à améliorer la précision des soins de santé et à proposer des plans de traitement personnalisés pour chaque patient". Dans le domaine de l'endocrinologie,



l'intérêt de l'IA réside notamment dans sa capacité à traiter et à croiser rapidement d'importantes quantités de données médicales. Cette faculté peut être mise à profit pour analyser les profils hormonaux, détecter certains troubles glandulaires et contribuer à l'identification de pathologies, notamment celles liées à la thyroïde.

Le champ d'application ne s'arrête toutefois pas au diagnostic. Pour les patients diabétiques, ces technologies peuvent également contribuer à un suivi plus individualisé, en facilitant l'analyse des données relatives à la glycémie et en permettant d'adapter certains paramètres de la prise en charge. Elles peuvent également aider à évaluer les risques, à orienter les décisions thérapeutiques et à fournir des recommandations concernant l'alimentation ou l'activité physique. Pour la Pr Soumia Faidallah, cette évolution technologique doit également s'accompagner d'un rapprochement accru entre le monde

médical, les universités et les centres de recherche. Elle a ainsi insisté sur la nécessité de renforcer la coopération et la coordination avec les différentes institutions scientifiques algériennes afin de mieux valoriser les résultats de la recherche nationale, notamment dans le domaine des applications de l'IA à la santé.

De son côté, la Pr Souad Mahkoul, spécialiste en diabétologie, endocrinologie et maladies métaboliques et représentante de la Société algérienne nationale du diabète, a souligné l'essor considérable que connaît l'intégration de l'intelligence artificielle dans le secteur de la santé à l'échelle internationale.

Selon elle, cette évolution est appelée à apporter des changements importants dans la prise en charge des personnes atteintes de diabète, notamment en matière de suivi et d'amélioration de leur qualité de vie. Au-delà de l'intelligence artificielle au sens strict, les nouvelles technologies

permettent également de faire évoluer concrètement le quotidien des patients. Le Pr Merad Mohamed Samir, chef de l'unité d'endocrinologie au service de diabétologie et d'endocrinologie du CHU d'Oran, a ainsi évoqué l'arrivée récente sur le marché de dispositifs destinés au suivi continu du diabète. Il s'agit notamment de capteurs, ou patches, appliqués directement sur la peau et connectés à une application mobile. Ces dispositifs permettent au patient de suivre l'évolution de sa maladie en continu, 24 heures sur 24, pendant une période pouvant atteindre 15 jours selon le dispositif utilisé.

L'intérêt de ces solutions réside notamment dans la possibilité de disposer de données régulières sur l'état du patient et de recevoir, via l'application, des indications en temps réel concernant certains aspects de son mode de vie, notamment l'alimentation et l'activité physique. Organisées sous le slogan "Au cœur des mutations en endocrinologie, diabétologie et maladies métaboliques", ces 3es Journées d'endocrinologie et de diabétologie ont réuni quelque 250 spécialistes venus de différentes régions du pays. La rencontre a constitué un espace d'échange autour des avancées scientifiques et technologiques dans ces spécialités, mais aussi une occasion de mettre en lumière les transformations qui touchent progressivement la pratique médicale.

À Oran, les spécialistes ont surtout rappelé que le véritable enjeu réside désormais dans la capacité à transformer ces avancées technologiques en solutions médicales concrètes.

G. Salah Eddine

INCENDIES D'AOUT L'INDEMNISATION DES FAMILLES SINISTRÉES DE BÉJAÏA ACHEVÉE

L'opération d'indemnisation des citoyens affectés par les incendies enregistrés, en août dernier, dans plusieurs communes de la wilaya de Béjaïa, a été achevée, a-t-on appris vendredi dernier auprès des services de la wilaya.

Cela concerne les dommages causés aux habitations, au mobilier et aux appareils électroménagers, précisent les services de la wilaya.

Cette opération traduit, selon la même source, les efforts consentis par les autorités locales pour prendre en charge les familles sinistrées. Pour ce qui est des pertes agricoles, la wilaya a fait

savoir que l'opération d'indemnisation en nature des agriculteurs se poursuivait, notamment en matière de cheptels et d'arbres fruitiers, tout en rappelant la poursuite des procédures et des interventions nécessaires sur le terrain pour finaliser la prise en charge des agriculteurs sinistrés. Pour rappel, la Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Béjaïa a entamé récemment la distribution de cheptels au profit des agriculteurs et éleveurs touchés par les derniers incendies de forêt à travers les différentes communes de la wilaya. Les bénéficiaires ont exprimé leur satisfaction quant aux indemnisations

et à la réponse rapide des hautes autorités du pays à leurs préoccupations.

Lors d'une réunion consacrée à l'évaluation de l'état d'avancement du processus d'indemnisation des sinistrés et de réhabilitation des zones touchées, tenue jeudi dernier, les services de la wilaya ont souligné la nécessité de renforcer la coordination entre les différents services concernés et de mener à bien les démarches relatives aux indemnisations restantes, afin de contribuer au retour à la normale des activités et des services dans les meilleurs délais, selon la même source.

Zineb Bouzid

OLYMPIADES MONDIALES DES MÉTIERS À SHANGHAI DEUX JEUNES ALGÉRIENS PORTENT LES COULEURS NATIONALES

L'Algérie participe, du 22 au 27 septembre courant à Shanghai (Chine), aux compétitions des Olympiades mondiales des métiers (WorldSkills International), dans les spécialités "Technologie automobile" et "Développement d'applications mobiles", a indiqué un communiqué

du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels publié hier. L'Algérie est "représentée à ce rendez-vous mondial par les jeunes Akram Hariz, dans la spécialité «Technologie automobile», et Yasser Haouas, dans la spécialité

«Développement d'applications mobiles», précise-t-on de même source. Les deux candidats "porteront haut les couleurs de l'Algérie et l'ambition de sa jeunesse à l'occasion de ces Olympiades mondiales, après un parcours de formation spécialisée exigeant et des

efforts assidus, qui leur ont permis de se qualifier, avec l'appui de leurs formateurs, instructeurs et encadreurs, ainsi que de tous ceux qui les ont accompagnés dans le perfectionnement de leurs compétences", conclut le communiqué.

COSTUME TRADITIONNEL

APPEL À LA SAUVEGARDE DES TRÉSORS CONSERVÉS PAR LES FAMILLES

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a présidé une rencontre consacrée à la mise en place de procédures visant à préserver et valoriser les collections privées de costumes traditionnels algériens conservées par les familles, en vue de leur inscription et de leur reconnaissance comme composante du patrimoine culturel national, a indiqué hier un communiqué du ministère.



Au cours de cette rencontre, la ministre a insisté sur l'importance de lancer une campagne de sensibilisation destinée à faire connaître la valeur de ces collections familiales et à encourager leur préservation. Par leur richesse et leur diversité, ces pièces constituent des témoins matériels de l'histoire du costume traditionnel algérien, de ses particularités et de ses évolutions à travers les différentes régions du pays. Mme Bendouda a également appelé à associer l'ensemble des acteurs concernés à cette démarche, notamment les institutions, les

associations et les représentants de la société civile, afin de faire émerger une véritable prise de conscience collective autour de la nécessité de préserver ces éléments de la mémoire nationale. Dans cette perspective, la ministre a plaidé pour le renforcement des actions de proximité et du travail de terrain mené par les institutions et organismes chargés de la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Elle a notamment préconisé de développer un contact direct avec les familles détentrices de ces collections, en impliquant davantage les associations

et les acteurs de la société civile. Une telle démarche permettrait, selon elle, de mieux renouer avec les expressions vivantes du patrimoine et d'identifier des pièces parfois méconnues, susceptibles de constituer de véritables témoignages de l'histoire culturelle et de la mémoire collective du pays. La ministre a, par ailleurs, insisté sur la nécessité d'améliorer la coordination entre les différentes institutions et structures spécialisées. Elle a préconisé l'identification et la documentation systématiques de ces

collections à travers la création de registres et de bases de données de référence, accompagnés d'une documentation photographique et d'informations précises portant notamment sur la composition des collections, les caractéristiques des pièces, leur provenance, ainsi que leur localisation.

Cette opération permettra non seulement de mieux assurer leur conservation, mais également de constituer une ressource précieuse pour la recherche, l'étude et la valorisation du patrimoine vestimentaire algérien. Elle contribuerait également à renforcer la protection de ces collections dans le cadre des efforts nationaux visant à préserver le patrimoine culturel du pays.

À l'issue de la rencontre, Mme Bendouda a réaffirmé l'importance de sauvegarder ces collections privées, soulignant qu'il s'agit d'une « responsabilité collective » nécessitant la conjugaison des efforts des différents acteurs concernés. Ces pièces, au-delà de leur valeur esthétique et artistique, constituent des fragments de la mémoire nationale et un témoignage concret de la richesse et de la diversité de l'identité culturelle algérienne.

Abir Menasria

OPÉRA D'ALGER

LA DANSE EN OUTIL DE DIALOGUE ENTRE LES CULTURES

L'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh accueille actuellement la 14^e édition du Festival culturel international de danse contemporaine (FCIDC), ouverte vendredi dernier et qui se poursuivra jusqu'au 22 septembre, sous le thème « La danse, langage universel de paix et de rencontre ». L'Algérie et dix autres pays se retrouvent autour d'une programmation riche et diversifiée, faisant de la création chorégraphique un espace de dialogue entre les cultures, les sensibilités et les différentes expressions artistiques. Au-delà de la dimension purement artistique, cette nouvelle édition entend rappeler la capacité de la danse à rapprocher les peuples et à faire circuler des messages qui dépassent les frontières linguistiques. Par le mouvement, le rythme et le langage du corps, les artistes investissent ainsi la scène comme un lieu de rencontre où les différences culturelles deviennent autant de sources d'inspiration que de dialogue. Dans un communiqué de presse, les organisateurs du festival ont également exprimé leur solidarité avec les familles touchées par les incendies, donnant à cette édition une dimension humaine qui fait directement écho à son thème placé sous le signe de la paix et de la rencontre. Cette attention portée aux victimes inscrit la manifestation culturelle dans une démarche où l'art ne se limite pas au spectacle, mais participe également à l'expression de la solidarité et du vivre-ensemble. Pays invité d'honneur de cette 14^e édition, l'Espagne occupe une place particulière dans la programmation. Sa participation met notamment en lumière la richesse du flamenco, expression artistique profondément enracinée dans l'histoire et le patrimoine espagnols, tout en montrant la manière dont cet héritage peut être revisité à travers les écritures chorégraphiques contemporaines.

Cette présence espagnole se poursuivra aujourd'hui avec la présentation de *La Danzaura*, une œuvre portée par la danseuse et chorégraphe Laura Funes. Formée au flamenco, l'artiste développe une démarche qui s'inscrit à la croisée de plusieurs univers artistiques, cherchant à établir un dialogue entre la mémoire des gestes traditionnels et les nouvelles possibilités offertes par la danse contemporaine. Dans *La Danzaura*, le flamenco constitue un point de départ plutôt qu'un cadre immuable. Les codes, les gestes et les rythmes hérités de cette tradition sont réinterprétés à travers une approche contemporaine qui accorde une place centrale au corps, au mouvement et à l'espace. L'œuvre explore ainsi les relations entre le rythme et le corps, mais aussi la manière dont un langage artistique profondément lié à une mémoire collective peut être transformé, déconstruit et réinventé. Le flamenco apparaît dès lors non pas comme une forme figée, mais comme une matière vivante, capable d'évoluer au contact d'autres influences et de nouvelles sensibilités. Cette démarche rejoint l'une des préoccupations essentielles de la création chorégraphique contemporaine : interroger les héritages artistiques sans nécessairement les rompre et rechercher de nouvelles formes d'expression à partir de traditions existantes.

UNE SCÈNE OUVERTE AUX EXPRESSIONS CHORÉGRAPHIQUES DU MONDE

La programmation de cette édition ne se limite toutefois pas à la participation espagnole. Le FCIDC réunit des artistes et des compagnies venus de plusieurs horizons, parmi lesquels la Chine, la Suisse, l'Italie, le Sénégal, la Russie, le Liban, la Palestine, la



République tchèque et l'Égypte. Autant de présences qui permettent au public algérien de découvrir des univers chorégraphiques différents, portés par des histoires, des traditions et des imaginaires propres à chaque société. Cette diversité constitue l'une des principales richesses de la manifestation. L'Algérie occupe, elle aussi, une place importante dans cette programmation, avec la participation de huit troupes issues de différentes régions du pays. Cette présence permet de mettre en avant la créativité chorégraphique nationale et de donner une visibilité à des artistes qui contribuent, chacun à sa manière, à l'évolution de la scène contemporaine algérienne. À travers cette diversité de participants et d'esthétiques, le FCIDC confirme sa vocation de plateforme de rencontre artistique. Les derniers jours du festival offriront encore plusieurs occasions au public de découvrir des créations venues d'Algérie et d'ailleurs et de se laisser porter par un langage qui n'a besoin ni de traduction ni de discours pour transmettre une émotion. Car si les mots peuvent parfois diviser, expliquer ou convaincre, le mouvement possède cette capacité singulière à être immédiatement compris. Un geste, un rythme, un regard ou une présence sur scène peuvent raconter une mémoire, exprimer une douleur, célébrer une culture ou simplement créer un instant de partage.

A. Menasria

www.alger16.dz
Alger16 le quotidien

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

SPORTS
SANTÉ
RÉGIONS
CULTURE
PUBLICITÉ

SCAN ME

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

CHIAN-2022
**QUE LA FÊTE SOIT BELLE,
QUE LA FÊTE COMMENCE !**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE
A INAUGURÉ L'HÔPITAL
SPÉCIALISÉ MÈRE
ET ENFANT DE L'ARMÉE

**LA VOIE EMPRUNTÉE
PAR NOS HÉROS
VERS LA VICTOIRE**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

DEMAIN À L'ANP
**LA FIERTÉ
DE L'ALGÉRIE**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

CE 21 SEPTEMBRE
"CARTABLES OUVERTS, ESPRIT EN ÉVEIL"
C'EST LA RENTRÉE !

L'ALGÉRIE FAIT TREMBLER LE CONSEIL DE SÉCURITÉ
EN DÉNONÇANT UN GÉNOCIDE

**« PARDONNE-NOUS,
GHAZA »**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

« LA PAIX
PAR LE
RESPECT
MUTUEL »

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

**LES ALGÉRIENS ÉTAIENT
AU RENDEZ-VOUS**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

DES RÉPONSES
ATTENDUES
AVANT FIN JUILLET

UN DÉMARRAGE EN FORCE POUR 2023

**L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE
DÉPASSE LES PRÉVISIONS**

TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS



Souk-Ahras

L'ANTIQUE TAGHASTE

Souk-Ahras se déploie comme un théâtre végétal et minéral d'une majesté brute. Bâtie en amphithéâtre au cœur des contreforts sauvages du massif de la Medjerda, la wilaya est irriguée par un réseau d'oueds impétueux — dont le mythique oued Medjerda et l'oued Chouk — qui serpentent à travers des vallées d'un vert étincelant. Ces cours d'eau forment un paysage grandiose d'eaux vives et de gorges escarpées, bordé par les denses massifs forestiers de Zaâfraniya, des Ouled Bechia et de Taoura, où les cèdres, les chênes-lièges et les pins d'Alep forment une véritable mer de feuillages. Au fil des siècles, cette terre stratégique d'Afrique du Nord a traversé les âges sous plusieurs identités prestigieuses : Taghaste (ou Tagaste) : Son nom numide et romain originel, issu du berbère Thagoust (le sac ou la nacelle, en référence à sa cuvette montagneuse), célèbre dans tout l'Empire comme la cité natale de Saint Augustin, Le Palais de l'Africain : Un titre poétique attribué par le chroniqueur Ezzahiri, évoquant la grandeur citadine et la noblesse de son architecture antique. Souk-Ahras : Né de la jonction entre l'arabe Souk (marché) et le berbère Ahras (lions), rappelant qu'autrefois, les rugissements des lions de l'Atlas résonnaient dans ses forêts denses où se tenait le grand marché de la région. L'architecture de la ville offre un contraste saisissant entre la solennité des pierres romaines et byzantines de ses cités antiques et l'élégance coloniale de son hyper-centre. Au cœur de la cité, la grande placette Thagaste (l'ancienne place de l'Indépendance) s'impose comme l'âme vivante de la métropole. Entourée d'immeubles aux façades travaillées, de belvédères ombragés et bordée par les célèbres statues de lions en bronze — symboles héraldiques et gardiens de la mémoire locale —, la place fait écho à l'histoire fauve du territoire. Souk-Ahras demeure une passerelle intemporelle entre l'héritage des empires et la ferveur pastorale de l'Est algérien.



Trois incontournables

1 TRADITION & CULTURE

LA GANDOURA EN VELOURS ET LA MLAYA

incarnent toute l'élégance vestimentaire des femmes de la région. Lors des grandes occasions, la majestueuse Gandoura de velours sombre, rehaussée de somptueuses broderies au fil d'or exécutées à la main (Majboud ou Telli), offre un éclat royal. En extérieur, le port ancestral de la Mlaya noire apporte cette touche de pudeur et de mystère emblématique du patrimoine de l'Est algérien.

L'ART SPECTACULAIRE DE LA FANTASIA fait vibrer la terre au galop des étalons barbes dont les cavaliers, drapés de burnous immaculés, déclenchent un feu d'artifice de tirs de baroud synchronisés. Ce spectacle équestre saisissant s'accorde au rythme envoûtant du folklore Rahaba, où les troupes traditionnelles mêlent le son puissant de la flûte (Gasba) et du tambourin (Bendir) à des chants poétiques ancestraux



2 PATRIMOINE HISTORIQUE

L'OLIVIER DE SAINT AUGUSTIN

Sur une colline surplombant l'Antique Taghaste, l'olivier de Saint Augustin se dresse comme un monument vivant de la spiritualité et du patrimoine universel. Cet arbre plurimillénaire, ancré dans le sol de Souk-Ahras, est indissociable de la mémoire du grand théologien et philosophe dont il porte le nom. C'est à l'ombre de son feuillage argenté que le jeune Augustin venait trouver la sérénité, méditer et rédiger quelques-unes des réflexions qui allaient bouleverser la pensée occidentale et chrétienne. Entouré d'un espace aménagé qui met en valeur son tronc noueux sculpté par les siècles, l'arbre incarne l'alliance parfaite entre la puissance de la nature pastorale et la profondeur de l'héritage intellectuel algérien.



3 SAVEURS LOCALES

LA CHAKHCHOUKHA DE SOUK-AHRAS (CHAKHCHOUKET D'FER) :

Variante locale très prisée, préparée à partir d'arfi (fine galette émietée) imbibée d'une sauce rouge parfumée, généreusement relevée d'épices, garnie de viande d'agneau de pâturage, de pois chiches et de piments secs.



Découverte de la semaine



Madaure

Le sanctuaire antique du savoir et la première université d'Afrique. Considérée comme la « première université du continent africain », la cité antique de Madaure (M'daourouch) s'impose comme un phare intellectuel majeur de la Méditerranée dès le IIe siècle, où l'on enseignait la rhétorique, la médecine et la philosophie aux plus grands esprits de l'époque. C'est sur les bancs de ce centre de savoir d'exception que s'est formé le théologien Saint Augustin et qu'a étudié le célèbre écrivain Apulée, auteur de *L'Âne d'or*, considéré comme le tout premier roman de l'histoire humaine. Aujourd'hui, ce vaste site archéologique de la wilaya de Souk-Ahras déploie des vestiges monumentaux à couper le souffle, de son magnifique théâtre antique préservé aux imposants complexes thermaux, en passant par sa forteresse byzantine et ses anciens pressoirs à huile d'olive en pierre taillée.



Mon carnet d'adresses



OÙ DORMIR ?

- Hôtel Oum El Khir
- Hôtel Taghaste centre-ville
- Résidence Apulée M'daourouch



OÙ MANGER ?

- Restaurant Bella Vista
- Restaurant La Vallée
- Dekma
- Les restaurants d'Ain Tehmamin



À VISITER

- Le site antique de Madaure
- L'olivier de Saint Augustin
- Les ruines de Khamissa (Thubursicu Numidarum)
- Les forêts de Zaâfraniya.



COMMENT Y ALLER ?

- En voiture : environ 538 km, soit autour de 6h30 de route, selon l'itinéraire et les conditions de circulation.
- En train : il n'y a pas actuellement de liaison directe simple Alger-Souk-Ahras. Les itinéraires proposés passent notamment par Constantine et/ou Annaba, avec un temps de trajet nettement plus long.
- En bus : il existe des possibilités avec correspondance, notamment via Annaba, mais les horaires doivent être vérifiés, selon le jour du voyage.



BON À SAVOIR :

Privilégiez le printemps pour contempler les plaines recouvertes d'un tapis vert étincelant, ou l'automne pour assister à la cueillette traditionnelle des olives. N'oubliez pas d'emporter du miel sauvage et de l'huile d'olive artisanale d'une qualité exceptionnelle.



Prochain rendez-vous

CAP SUR GUELMA



Voyager,
c'est découvrir
l'âme
de l'Algérie...



www.alger16.dz



Alger16, Le quotidien du Grand Public

ALGER16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC



CHARBON ACTIF

UN REMÈDE FIABLE CONTRE LES BALLONNEMENTS ?

BALLONNEMENTS, GAZ, SPASMES, INCONFORT ABDOMINAL... LES TROUBLES DIGESTIFS SONT PARMI LES MOTIFS DE CONSULTATION LES PLUS FRÉQUENTS.

Face à ces désagréments, beaucoup se tournent vers le charbon actif, souvent présenté comme une solution naturelle. Découvert pour ses propriétés adsorbantes au XIX^e siècle, le charbon actif doit une partie de sa notoriété au pharmacien français Bertrand qui, en 1813, avait démontré qu'une dose de charbon pouvait neutraliser un poison aussi violent que l'arsenic. Depuis, il est devenu un outil majeur dans le traitement des intoxications, et à partir des années 1970, un produit courant contre les ballonnements. Il est obtenu en carbonisant du bois ou des coques végétales, puis en les « activant » pour créer une structure extrêmement poreuse capable de retenir des milliers de molécules.

BALLONNEMENTS ET GAZ :

que peut réellement faire le charbon actif ?

Le charbon actif agit comme une éponge. Grâce à sa surface poreuse, il adsorbe (retient) gaz, toxines et certaines bactéries présentes dans le tube digestif. Ce mécanisme justifie son utilisation contre les ballonnements et flatulences. Un mécanisme plausible, une efficacité inégale. Mais les études scientifiques restent peu nombreuses, courtes et hétérogènes. Certaines montrent une diminution de l'hydrogène expiré ou du nombre de flatulences. D'autres ne retrouvent qu'un bénéfice limité. Les effets sont souvent faibles et les critères d'évaluation subjectifs. Selon les spécialistes : « Difficulté de mesure, fortes variations individuelles, facteurs multiples... ». Il est compliqué d'attribuer un bénéfice net à une seule molécule. »

POURQUOI LES RÉSULTATS VARIENT AUTANT ?

La production intestinale de gaz dépend de nombreux paramètres :

- alimentation,
- fermentation des fibres,
- composition de la flore intestinale,
- hypersensibilité digestive,
- stress.

Ainsi, l'efficacité du charbon peut être très différente d'une personne à l'autre.

Charbon et urgence médicale : une efficacité, cette fois prouvée

Là où le charbon actif fait l'unanimité, c'est en médecine d'urgence.

Administré rapidement, il limite l'absorption de nombreuses substances toxiques comme :

- l'aspirine,
- certains antidépresseurs,
- la digoxine.

Sa limite : il est peu utile face à l'alcool, au fer ou au lithium.

CHARBON ACTIF ET SYNDROME DE L'INTESTIN IRRITABLE (SII) :

que disent les données ?

Le SII est une pathologie complexe. Ses symptômes varient énormément. Certaines personnes rapportent un soulagement des ballonnements grâce au charbon. Mais les études restent faibles.

Un essai multicentrique en double aveugle sur 284

patients a montré :

- 60 % d'amélioration globale dans le groupe charbon actif,
- mais seulement 9 % de mieux que le groupe contrôle.

Conclusion : un effet possible, mais modeste.

QUAND PRENDRE LE CHARBON ACTIF ?

Les recommandations des professionnels conseillent de le prendre : juste avant ou au moment des repas. C'est à ce moment que les fermentations digestives produisent le plus de gaz.

SOUS QUELLE FORME ET À QUELLE DOSE ?

Posologie habituelle :

- 500 à 1000 mg par prise,
- soit 1 à 2 g par jour, en 2 à 3 prises,
- avant ou pendant les repas.

En cas d'inconfort important : 1 g par repas, mais sur des périodes courtes.

Formes disponibles :

- gélules et comprimés : pratiques, dosage précis ;
 - poudre ou granulés : efficacité parfois meilleure, mais goût moins agréable.
- Charbon actif et constipation : un effet secondaire bien connu. Le charbon peut assécher le contenu intestinal, ralentir le transit et induire une constipation. Ce risque augmente :
- si les doses sont élevées,
 - en cas d'usage prolongé,
 - ou chez les personnes déjà constipées.

CONTRE-INDICATIONS :

dans quels cas éviter le charbon ?

Selon les spécialistes, le charbon est déconseillé en cas de :

- diverticules,
- rectocolite hémorragique,
- maladie de Crohn.

Ces pathologies fragilisent la muqueuse intestinale et peuvent s'accompagner de rétrécissements digestifs. Le charbon peut alors favoriser irritation, stagnation ou, dans de rares cas, risque occlusif.

PRÉCAUTIONS : COMMENT L'UTILISER EN SÉCURITÉ ?

1. Toujours espacer la prise de charbon et des médicaments de 2 heures. Le charbon peut adsorber :

- pilule contraceptive,
- antidépresseurs,
- anti-épileptiques,
- antidiabétiques,
- antibiotiques.

Il peut donc annuler ou diminuer leur effet.

2. Boire suffisamment d'eau. Cela limite :

- la constipation,
- le ralentissement du transit.

3. Selles noires : un effet normal. La coloration noire est bénigne et attendue.

4. Usage quotidien non recommandé. À long terme,

le charbon peut diminuer l'absorption :

- de certains nutriments,
- de vitamines liposolubles,
- de minéraux.

LIMITER NATURELLEMENT LES BALLONNEMENTS :

les conseils des gastro-entérologues

Avant de prendre du charbon, des habitudes simples peuvent faire une grande différence :

- Manger lentement : Bien mâcher réduit l'ingestion d'air.

• Adapter son alimentation : Limiter les aliments très fermentescibles :

- choux,
- artichaut,
- légumineuses,
- cerises.

• Éviter les boissons gazeuses : Le CO₂ libéré augmente mécaniquement le volume de gaz.

• Réduire le stress : Respiration, cohérence cardiaque, méditation ou sophrologie améliorent la sensibilité digestive.

• Bouger régulièrement : L'activité physique stimule le transit et favorise l'expulsion naturelle des gaz.

FAUT-IL UTILISER LE CHARBON ACTIF ?

A retenir :

- Le charbon actif est une option possible, mais non miraculeuse.
- Il peut soulager certains ballonnements, mais son efficacité varie fortement.
- Son usage doit rester ponctuel, en tenant compte :
 - des contre-indications,
 - des interactions médicamenteuses,
 - du risque de constipation.

Utilisé correctement, il peut constituer un complément utile aux mesures alimentaires et hygiéno-diététiques adaptées.



NUMÉROS UTILES

URGENCES ET SÉCURITÉ

SAMU
021.67.16.16/
67.00.88

CHU MUSTAPHA
021.23.55.55

CHU BEN AKNOUN
021.91.21.63

CHU BENI MESSOUS
021.93.11.90

CHU BAINEM
021.81.61.13

CHU KOUBA
021.58.90.14

AMBULANCES
021.60.66.66

DÉPANNAGE GAZ
021.68.44.00

DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ
021.68.55.00

SERVICE DES EAUX
021.58.32.32/
58.37.37

PROTECTION CIVILE
021.61.00.17

SÛRETÉ DE WILAYA
021.63.80.62

GENDARMERIE
021.62.11.99/
62.12.99

NUMÉROS UTILES

AÉROPORT HOUARI-BOUMEDIENE
021.54.15.15

AIR ALGÉRIE (RÉSERVATION)
021.28.11.12

Air France
021.73.27.20/
73.16.10

ENMTV
021.42.33.11/12

SNFT
021.76.83.65/
73.83.67

SNTR
021.54.60.00/
54.05.04

Hôtel Sheraton
021.37.77.77

Hôtel Mercure
021.24.59.70/85

Hôtel El-Djazair
021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi
021.74.82.52

Hôtel Hilton
021.21.96.96

Hôtel Sofitel
021.68.52.10/17

Pour vos petites annonces: **UN SEUL JOURNAL**

Les petites annonces
sont à **150 DA** seulement

Anniversaires, félicitations...
à **300 DA** seulement

ALGER 16

alger16.dz@gmail.com
5, rue du Sacré-Coeur, Alger



020 10 23 68

BALLON D'OR

DEMBÉLÉ ÉCARTE SA CANDIDATURE ET DÉSIGNE SON FAVORI

À quelques semaines de la cérémonie du Ballon d'Or, les déclarations des principaux prétendants et de leurs entourages alimentent déjà les discussions. Parmi les joueurs concernés, Ousmane Dembélé a choisi de prendre ses distances avec les pronostics qui le placent parmi les candidats potentiels à la succession de lui-même. Le Français, qui a remporté la précédente édition, ne souhaite pas se mettre en avant et préfère mettre l'accent sur le travail collectif réalisé avec le Paris Saint-Germain.

Interrogé sur la plateforme Ligue 1+, l'attaquant parisien a expliqué qu'il n'aimait pas se présenter lui-même comme un prétendant aux récompenses individuelles. Pour Dembélé, les distinctions personnelles passent après les émotions vécues avec ses coéquipiers, notamment lorsqu'elles accompagnent des titres remportés collectivement.

« Personnellement, je n'aime pas me mettre en avant ni me présenter aux récompenses », a notamment expliqué le

joueur français. Il estime que les meilleurs souvenirs restent les moments partagés avec ses partenaires, sa famille, ses proches et l'ensemble du Paris Saint-Germain après les succès de l'équipe.

KVARATSKHELIA COMME PREMIER CHOIX

Dembélé ne s'est toutefois pas arrêté là. Invité à donner son propre choix pour le Ballon d'Or, le Français a cité Khvicha Kvaratskhelia, son coéquipier au PSG. Arrivé en provenance de Naples en janvier

2025, l'international géorgien a rapidement trouvé sa place dans l'effectif parisien et s'est imposé comme l'une des armes offensives de l'équipe.

« Pour moi, Kvaratskhelia est actuellement le meilleur joueur du monde », a déclaré Dembélé. Le Français a également estimé que son coéquipier mériterait particulièrement cette distinction après avoir réalisé une saison qu'il juge exceptionnelle. Cette prise de position intervient alors que plusieurs grands noms sont régulièrement cités dans les discussions autour du Ballon d'Or. Lamine Yamal et Kylian Mbappé figurent notamment parmi les joueurs évoqués, tandis que

Kvaratskhelia bénéficie du soutien public de son partenaire parisien.

UNE RÉCOMPENSE QUI RESTE INDIVIDUELLE

Le Ballon d'Or récompense chaque année le meilleur joueur de la période considérée selon les critères et le vote prévus par France Football. Les performances individuelles, les résultats collectifs et le comportement du joueur constituent notamment des éléments pris en compte dans le processus de désignation. Dembélé connaît donc particulièrement bien cette course aux distinctions individuelles. Le Français avait remporté le Ballon d'Or 2025 après une saison exceptionnelle avec le PSG, marquée notamment par la victoire du club parisien en Ligue des champions. Sa déclaration en faveur de Kvaratskhelia ajoute ainsi un nouvel élément aux

débats qui entourent l'édition suivante. Elle reste cependant son opinion personnelle : le choix final appartient aux votants et sera connu lors de la cérémonie officielle. La remise du trophée est annoncée pour le 26 octobre au London Palladium, à Londres.

A. Amine



POLÉMIQUE AUTOUR D'UN COMBAT UFC

TOPURIA ACCUSE GAETHJE D'AVOIR TRAFIQUÉ SES GANTS

Trois mois après sa défaite face à Justin Gaethje, Ilia Topuria a relancé les hostilités avec une accusation surprenante. L'Espagnol d'origine géorgienne soupçonne son ancien adversaire d'avoir trafiqué ses gants lors de leur combat pour le titre des poids légers, disputé le 15 juin dernier dans les jardins de la Maison-Blanche à Washington. Ce soir-là, Gaethje avait progressivement pris le dessus avant que le coin de Topuria n'arrête le combat après quatre rounds. Le nouveau champion incontesté des -70 kg avait ainsi décroché une victoire majeure, tandis que Topuria avait subi plusieurs fractures au niveau du plancher orbital. Après plusieurs semaines de repos, « El Matador » a récemment annoncé son retour à l'entraînement après avoir terminé ses examens médicaux. Mais son retour s'est accompagné d'une attaque directe contre Gaethje. « La prochaine fois, je veillerai à ce qu'on vérifie les gants de Justin pour qu'il n'y mette rien de bizarre », a écrit Topuria sur X, laissant entendre que l'Américain aurait utilisé un équipement non conforme. Gaethje n'a pas tardé à répondre. Interrogé sur cette accusation, l'Américain a rejeté les insinuations de Topuria et rappelé qu'il avait toujours combattu avec le même type d'équipement. Le champion s'est également montré ouvert à une revanche : « Je viens de lui mettre une raclée, bien sûr que je le referai. » Sur X, il a ensuite durci le ton en qualifiant les propos de Topuria d'« excuse bidon », estimant que son ancien adversaire cherchait une explication à sa défaite. Arman Tsarukyan, l'un des principaux prétendants de la catégorie, a lui aussi rejeté la théorie de Topuria. Selon lui, les commissions athlétiques contrôlent les équipements avant les combats et auraient difficilement pu laisser passer des gants modifiés. Aucune preuve publique ne vient actuellement confirmer les accusations de Topuria. La polémique reste donc limitée aux déclarations des différents combattants, tandis que l'hypothèse d'une revanche pourrait continuer d'alimenter les discussions autour de la catégorie des poids légers.



BASKETBALL / NBA

JALEN DUREN AU CŒUR DU BRAS DE FER AVEC SON CLUB

Alors que la reprise approche, l'avenir de Jalen Duren reste l'un des principaux dossiers en suspens en NBA. Le pivot des Pistons n'a toujours pas trouvé d'accord avec sa franchise après une saison 2025-2026 qui l'a vu franchir un nouveau cap, avec une première sélection au All-Star Game et une place dans la troisième équipe All-NBA. À 22 ans, Duren a affiché 19,5 points et 10,5 rebonds de moyenne, avec une adresse remarquable de 65 % au tir. Il a également contribué à la belle saison de Detroit, qui a remporté 60 matchs en saison régulière aux côtés notamment de Cade Cunningham. Un contrat qui bloque. Le désaccord porte principalement sur le montant de la prolongation. Plusieurs rapports évoquent une offre des Pistons autour de 190 millions de dollars sur cinq ans, tandis que le camp de Duren viserait plutôt les 200 millions. L'écart atteint donc environ 10 millions sur l'ensemble du contrat. Le pivot dispose toutefois d'un important moyen de pression avec la qualifying offer, estimée à 9,6 millions de dollars pour 2026-2027. S'il l'accepte, il pourra disputer une dernière saison à Detroit avant de devenir agent libre sans restriction à l'été 2027. Cette option reste risquée pour les deux camps. Duren renoncerait à plusieurs années de salaire garanti, tandis que les Pistons pourraient se retrouver dans une situation plus compliquée si aucun accord n'est trouvé.

DÉBAT SUR LE TITRE DE PREMIER LEAGUE 2017

POCHETTINO VEUT RÉCUPÉRER LE SACRE DE CHELSEA

Mauricio Pochettino n'a visiblement pas oublié la course au titre de Premier League 2016-2017.

Plusieurs années après avoir terminé deuxième avec Tottenham, l'ancien entraîneur des Spurs demande désormais que le championnat remporté par Chelsea lui soit retiré et attribué rétroactivement au club londonien. Une déclaration qui intervient après les sanctions infligées aux Blues pour des infractions historiques liées notamment à des paiements non déclarés à des joueurs, des agents non enregistrés et des tiers. À l'époque, Tottenham avait terminé deuxième avec 86 points, soit sept longueurs derrière le Chelsea d'Antonio Conte, sacré champion avec 93 points. Les Spurs avaient pourtant réalisé la meilleure saison de leur histoire en Premier League en termes de points, mais avaient dû se contenter du titre de vice-champion. Dans un entretien accordé à la presse britannique, Pochettino a estimé que les sanctions visant Chelsea remettaient en question les conditions dans lesquelles cette saison avait été disputée. Selon lui, les deux clubs n'auraient pas évolué avec les mêmes règles et Tottenham aurait donc dû bénéficier du titre. Le dossier concerne principalement des irrégularités commises durant l'ère Roman Abramovich. En mars 2026, la Premier League a annoncé avoir conclu deux procédures disciplinaires concernant Chelsea. Le club a accepté une amende totale de 10,75 millions de



livres, ainsi qu'une interdiction immédiate de recrutement concernant son centre de formation et une interdiction de recrutement pour l'équipe première avec sursis.

L'enquête de la Premier League a notamment établi que, entre 2011 et 2018, des paiements effectués par des tiers au bénéfice de Chelsea n'avaient pas été déclarés aux autorités compétentes. Le club a reconnu ces manquements

après les avoir signalés lui-même aux instances à la suite de son changement de propriétaire, en 2022. La Premier League a toutefois précisé qu'après réévaluation des comptes historiques, Chelsea n'aurait pas enfreint les règles de rentabilité et de viabilité financière même si ces paiements avaient été correctement intégrés à ses déclarations. Quelques mois plus tard, la Fédération anglaise a également sanctionné Chelsea pour 74 infractions concernant notamment les agents, les intermédiaires et les investissements de tiers. Ces sanctions ont ravivé le débat autour des conséquences sportives des manquements commis à cette époque. Pour l'heure, la demande de Pochettino reste une prise de position personnelle. Les sanctions annoncées par la Premier League n'ont pas entraîné de retrait du titre remporté par Chelsea en 2016-2017 et le classement de cette saison n'a pas été modifié. Chelsea demeure donc officiellement champion d'Angleterre cette année-là.

APRÈS SON SACRE AUX 800 MÈTRES DJAMEL SEDJATI REÇU ET HONORÉ PAR LE GÉNÉRAL D'ARMÉE



Le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, a honoré, samedi dernier au siège de l'état-major de l'Armée nationale populaire, l'athlète sergent-chef Djamel Sedjati, après son sacre sur 800 mètres à l'Ultimate Championship à Budapest (Hongrie), a indiqué samedi dernier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire a honoré, ce matin, samedi 19 septembre 2026, au siège de l'état-major de l'Armée nationale populaire, l'athlète sergent-chef Djamel Sedjati, suite à son sacre champion du monde dans l'épreuve du 800 mètres, le 13 septembre en cours, lors du championnat du monde d'élite « ULTIMATE CHAMPIONSHIP », tenu à Budapest/Hongrie", précise la même source. "Monsieur le Général d'Armée a saisi cette occasion pour transmettre, au champion du monde, les félicitations de Monsieur le

Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale pour ce résultat historique, qui vient, encore une fois, confirmer la prééminence du sport algérien dans cette spécialité", ajoute le communiqué du MDN. "Monsieur le Général d'Armée a également exhorté l'athlète Djamel Sedjati à redoubler d'efforts afin de décrocher les premières places lors des prochaines échéances et hisser, ainsi, haut les couleurs nationales à l'occasion des différentes compétitions sportives internationales", relève la même source. "De son côté, le champion du monde Djamel Sedjati a exprimé sa fierté et sa reconnaissance quant au soutien qui lui a été apporté personnellement, par le Haut Commandement de l'Armée nationale populaire, ainsi qu'au sport militaire en général, ce soutien qui a contribué, de manière significative, dans la réalisation de cet exploit remarquable, tout en réitérant, à la même occasion, sa détermination à maintenir le travail avec rigueur et persévérance afin de réaliser de nouveaux succès à l'avenir", conclut le MDN.

BRAHIM HEMDANI ÉVOQUE LA CAN 2027 : «LA QUALIFICATION D'ABORD, APRÈS ON PARLERA D'OBJECTIF»

La sélection nationale entamera à partir de demain, et ce, jusqu'au 6 octobre, son premier regroupement sous la houlette du nouveau sélectionneur, Brahim Hemdani. Le stage sera ponctué par deux matchs officiels contre la Zambie et le Burundi, comptant pour les qualifications à la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2027, ainsi qu'un autre amical face au Niger.

En prévision de ces rendez-vous, le sélectionneur national, Brahim Hemdani, a, comme prévu, tenu, jeudi dernier à Alger, un point de presse, lors duquel il a divulgué ses 26 internationaux retenus pour ce premier regroupement de la rentrée. Dans le détail, le nouveau patron des Verts a fait appel à trois gardiens de but, neuf défenseurs, six milieux de terrain et huit attaquants. Pour une première, Hemdani a tout de même osé sa petite révolution. Au moins trois habitués, à savoir Benbout, Aouar et Zerrouki, n'ont pas été retenus, au moment où les Bachir Belloumi, Radouani, Chiakha, Zorgane, Toubas... sont de retour. Mais pour le sélectionneur national, il n'y a pas là matière à spéculer. Pour lui, c'est un choix arrêté à l'instant «b». Mais sinon, «tous les joueurs sont susceptibles d'être sélectionnés. Seuls les résultats et les performances seront des facteurs déterminants pour établir une liste», a-t-il coupé court aux commentaires. Les départs en retraite de Mahrez et Mandi ? Ce n'est pas là une question qui le brouille forcément même si l'équipe a toujours eu plus de consistance en ayant un potentiel de la trempe de Ryadhi, a-t-il considéré. Mais «on a le luxe d'avoir autant de bons joueurs sur le côté droit. Ils ont la possibilité de montrer leur potentiel. Ce n'est pas facile de voir un joueur comme Mahrez partir, mais c'est à eux de nous montrer ce dont ils sont capables. On a plusieurs possibilités», a-t-il rassuré.

«LA PORTE DE LA SÉLECTION EST OUVERTE À CEUX QUI VEULENT S'IMPOSER»

Parmi ces alternatives, Hemdani évoquera, ses performances récentes avec son club obligent, l'avenir prometteur du «petit Belloumi». «Il fait de



belles prestations. Il est prématuré de dire qu'il va commencer face à la Zambie. Il a des qualités, au même titre que les autres. Il faudra qu'il m'incite à le faire démarrer le match», a-t-il déclaré à son sujet. Pour le nouveau sélectionneur national, sa tâche première est justement de travailler pour faciliter l'intégration de ces jeunes éléments, à l'image de Bachir Belloumi, et de réussir au sein du onze la cohésion qu'il faut entre la fougue de la jeunesse et l'expérience des anciens. «La porte de la sélection est ouverte à ceux qui veulent s'imposer. Il faudra trouver le juste équilibre entre les jeunes et les anciens», a-t-il insisté. Interrogé sur les objectifs de la sélection lors de ces prochaines échéances, notamment lors de la CAN 2027 qui pointe déjà du nez, le technicien algérien s'est voulu mesuré et met beaucoup d'humilité dans ses propos.

«METTRE EN PLACE UN PROJET DE JEU QUI CORRESPOND À L'IDENTITÉ DE L'ÉQUIPE D'ALGÉRIE»

«L'objectif, c'est d'aller à la CAN avec une équipe ambitieuse. Mais avant cela, on doit faire en sorte de nous qualifier pour pouvoir avoir cette ambition. Chaque chose en son temps. Il y a deux matchs qui arrivent, on doit d'abord bien gérer ces deux premières rencontres», a-t-il mentionné. Mais dans la durée, sa vision est claire. «L'identité de jeu est importante. On va proposer un projet de jeu qui ira dans ce sens et qui devra correspondre à l'identité de l'équipe d'Algérie : jouer vers l'avant et prendre des initiatives. Mais cela ne pourra arriver que si on construit une base solide», conditionne l'ex-sociétaire de l'O Marseille. Une manière de réclamer patience et surtout du temps pour asseoir sa philosophie. Dans sa mission, Hemdani pourra compter sur l'apport de son assistant Antar Yahia et Moussa Saib, le manager

général de la sélection. Au passage, il s'est d'ailleurs félicité de pouvoir compter sur un staff disposant d'une expérience importante du football international et africain. «Les membres du staff ont un grand vécu international. Je pense qu'on ne peut pas avoir des gens plus qualifiés, qui connaissent aussi bien le football africain et international. J'ai la chance d'avoir un adjoint, Antar Yahia, qui connaît bien cet environnement. On travaillera pour être à la hauteur», a-t-il déclaré. Cela dit, en termes de responsabilités et de répartition de prérogatives, Hemdani a profité de la curiosité des représentants des médias qui le questionnaient à ce propos pour leur toute équivoque. «J'ai tenu beaucoup de réunions avec Antar, ainsi qu'avec le manager général, Moussa Saib. Il n'y a pas d'ambiguïté là-dessus : je suis le coach principal, c'est moi qui fais les choix. Il n'y a aucune ambiguïté», a-t-il déclaré.

ALGÉRIE – ZAMBIE, VENDREDI PROCHAIN À 20 HEURES, AU STADE DE TIZI-OUZOU

Pour rappel, Hemdani dirigera son premier match officiel avec les Verts, vendredi prochain à partir de 20 heures, au stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou, contre la Zambie, pour le compte de la première journée du groupe I des qualifications de la CAN 2027, avant de se rendre à Bujumbura pour y affronter le Burundi, le 29 septembre à 14h00. Au retour de la délégation algérienne au pays, la sélection nationale bouclera son regroupement par un match amical contre le Niger, le 6 octobre prochain, toujours au stade de Tizi-Ouzou.

Djaffar Chilab

LE CRB GAGNE À BISKRA ET SE HISSE LEADER PROVISOIRE

La composante du Chabab cette saison impressionne sur papier et ça a l'air de bien se répercuter sur le terrain aussi. Jeudi dernier, il est allé signer, en déplacement chez l'US Biskra, la première victoire (0 – 1) de la 3e journée de la Ligue 1 qui s'est étalée sur trois jours. Le buteur du jour a pour nom Salim Boukhanouchou qu'on disait, pourtant, partant à l'intersaison. Mais voilà qu'il est finalement resté, et c'est lui qui a offert à l'équipe les trois précieux points de cette victoire ramenée de Biskra. Et partant, cette première place au classement provisoire avec 7 points. Le MC Oran semble aussi bien démarrer sa saison. La bande à Cherif El Ouazzani a réussi une seconde victoire (0 – 1) de suite, avant-hier, au stade Boumezrag de Chlef, grâce à un but d'Ismaïl Saidi. Le MC Oran est 2e, juste devant l'ES Ben Akrou qui a, elle, réalisé également une belle performance à Khenchela où les protégés de Mounir Zeghdoud ont imposé le nul (1 – 1) à l'USMK locale. Les deux autres nouveaux promus, la JS El Biar et le CR Témouchent ont, à l'occasion de cette 3e journée, inscrit leurs premières victoires en Ligue 1, respectivement (4 – 0) contre la JS Saoura, vendredi dernier, au stade de Dar El Beïda, et (1 – 0) face à la JSK, jeudi dernier, à Ain Temouchent. Enfin, le champion en titre, le Mouloudia d'Alger, qui inaugurerait sa rentrée, vendredi dernier à domicile, n'a pas loupé son rendez-vous en corrigeant (2 – 0) le MB Rouissat. A noter que deux derniers matchs de ce round restaient à solder, hier en fin de journée, entre l'O Akbou qui accueillait l'USM Alger et l'ES Sétif qui recevait le CS Constantine.

Djaffar C.

JS KABYLIE GAYA MERBAH OFFICIELLEMENT PARTANT

Le feuilleton du portier Gaya Merbah, mis à l'écart par le coach Belhocine depuis le retour du club du stage d'intersaison en Tunisie, est officiellement arrivé à son terme, en fin de semaine dernière. Le club a, en effet, annoncé, à travers un communiqué, que le gardien de but a «quitté officiellement le club, à la suite de la résiliation de son contrat, décidée d'un commun accord entre les deux parties». «Après les échanges intervenus ces dernières semaines concernant sa situation, le club et le joueur sont parvenus à un accord permettant de mettre un terme à leur engagement, sans contrepartie liée à la période restante de son contrat», pouvait-on lire encore dans le communiqué. Dit clairement, Merbah s'en va sans percevoir d'indemnité. Voilà donc un dossier encombrant de réglé pour le président Boudedja, en attendant celui du défenseur Madani, toujours écarté du groupe lui aussi. Mais Merbah ne va pas chômer puisqu'il a été déjà annoncé, jeudi dernier, par le club marocain Hassania d'Agadir, comme nouvelle recrue. C'est le troisième club marocain pour lequel le portier kabyle jouera, après le Raja Casablanca et l'Ittihad Tanger.

D. C.

ALGÉRIE-RUSSIE LES PARLEMENTAIRES EN VISITE À MOSCOU

Une nouvelle étape s'ouvre dans le renforcement des relations parlementaires entre l'Algérie et la Russie. Dans ce cadre, une délégation du groupe d'amitié parlementaire Algérie-Russie au Conseil de la Nation effectuée, depuis le 17 septembre et jusqu'à demain soir, une visite de travail en Fédération de Russie, a indiqué un communiqué.

Chargée par le président du Conseil de la Nation, Azouz Nasri, la délégation parlementaire entend donner une nouvelle impulsion aux échanges entre les deux institutions législatives. La visite intervient à l'invitation du Conseil de la Fédération de l'Assemblée fédérale russe. Ce séjour permet aux membres de la délégation algérienne d'échanger avec leurs homologues sur les moyens de renforcer la concertation et d'intensifier les échanges entre parlementaires. Au-delà des rencontres protocolaires,



cette démarche traduit la volonté de faire de la diplomatie parlementaire un instrument de rapprochement entre les deux pays. Cette dynamique s'inscrit dans le cadre des relations historiques entre Alger et Moscou, que les deux pays présentent comme un partenariat stratégique appelé à se développer dans plusieurs domaines. La coopération parlementaire vient ainsi compléter les échanges entretenus sur les plans

politique, économique et culturel. Le programme de la délégation ne se limite toutefois pas aux échanges institutionnels. Les sénateurs algériens doivent également échanger sur plusieurs réalisations économiques. La visite a également abordé le volet culturel avec la découverte de plusieurs monuments et sites dans les villes de Moscou et de Toula. Cette approche multidimensionnelle doit

permettre à la délégation algérienne de prendre connaissance de certaines expériences russes et d'identifier de nouvelles possibilités d'échange dans différents domaines. La dimension humaine occupe également une place dans ce déplacement. Les membres de la délégation ont rencontré des représentants des étudiants algériens poursuivant leurs études dans les universités russes.

La rencontre a permis d'échanger directement avec une partie de la communauté étudiante algérienne en Russie et de prendre connaissance de ses préoccupations et de son expérience dans le parcours universitaire. À travers cette visite, Alger et Moscou cherchent à donner davantage de contenu à leurs échanges parlementaires. La délégation algérienne est composée de Mohamed Boukrou, président du groupe d'amitié parlementaire Algérie-Russie et président de la délégation, de Bilal Khafallah, vice-président du groupe, ainsi que des sénateurs Samia El Oulmi, Abdenacer Hamoud et Ahmed Djaroub.

G. Salah Eddine

FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA JEUNESSE EN RUSSIE HIDAOU RENCONTRE DES RESPONSABLES DES POLITIQUES DE JEUNESSE À MOSCOU

En marge de sa participation aux activités du Festival international de la jeunesse 2026 en Russie, le ministre de la Jeunesse, Mustapha Hidaoui, a poursuivi jeudi dernier à Moscou ses rencontres avec plusieurs responsables russes en charge des politiques de jeunesse, a indiqué un communiqué. Dans ce sens, au cœur du centre du projet « Jeunesse de Moscou », le ministre s'est entretenu avec des responsables russes autour des différentes politiques et initiatives mises en place au profit de la jeunesse. Les discussions ont notamment permis de confronter les expériences des deux pays et d'examiner les approches innovantes adoptées pour répondre aux aspirations des jeunes, développer leurs

compétences et favoriser leur participation à la vie de la société. Cette rencontre a également constitué une occasion de mettre en avant l'importance du partage d'expertises et de bonnes pratiques. À travers ces échanges, les deux parties ont exploré plusieurs pistes susceptibles de contribuer au renforcement de la coopération algéro-russe dans le domaine de la jeunesse, notamment à travers la mise en commun des expériences et le développement de nouvelles initiatives. Lors de sa visite du centre, M. Hidaoui a, par ailleurs, découvert les différentes infrastructures et les programmes qui sont proposés aux jeunes Moscovites. Il s'est notamment intéressé aux espaces consacrés à l'accompagnement des initiatives juvéniles, à la

formation et au développement des compétences, ainsi qu'aux dispositifs visant à encourager l'engagement citoyen et la participation des jeunes à la vie publique. Cette immersion dans l'expérience russe a permis au ministre de prendre connaissance d'un modèle structuré autour de l'accompagnement, de la formation et de la valorisation des initiatives de jeunesse. Elle s'inscrit dans une démarche plus large d'échange d'expériences et de recherche de nouvelles approches susceptibles d'enrichir les politiques nationales en faveur de cette catégorie, au moment où l'autonomisation des jeunes et leur implication dans la société constituent des enjeux majeurs.

Zineb Bouzid

MAROC/ÉLECTIONS LA JEUNESSE MAROCAINE FACE À LA DÉSILLUSION

À quelques jours des élections législatives prévues le 23 septembre au Maroc, les partis politiques peinent toujours à convaincre une partie de la jeunesse. Un an après les importantes mobilisations de jeunes qui avaient exprimé leur mécontentement face à la dégradation des services publics, au chômage et au manque de perspectives, la défiance à l'égard de la classe politique reste forte. Selon plusieurs sources et témoignages rapportés par la presse, l'un des principaux défis des formations politiques consiste désormais à renouer avec un électoral jeune qui se montre sceptique quant à la capacité du scrutin à produire des changements concrets. Dans ce contexte, un article publié lundi dernier par le site britannique Middle East Eye, sous le titre « Mon vote compte-t-il vraiment ? », met en lumière les interrogations d'une partie de la jeunesse marocaine à l'approche du scrutin. Le média décrit une génération tiraillée entre l'espoir de voir évoluer sa situation et une méfiance persistante envers les partis et les institutions.

La question dépasse ainsi la seule participation aux urnes. Pour de nombreux jeunes, l'enjeu est également de savoir si l'alternance entre formations politiques peut réellement se traduire par des réponses aux difficultés auxquelles ils sont confrontés au quotidien. Cette défiance ne signifie toutefois pas nécessairement un désintérêt de la jeunesse marocaine. Les mobilisations de septembre et octobre 2025, largement portées par de jeunes Marocains, avaient justement montré la capacité de cette génération à se mobiliser autour de revendications liées à la santé, à

l'éducation, à la justice sociale et à la lutte contre la corruption. Un an plus tard, la difficulté réside dans le passage de la mobilisation sociale à la participation électorale. Comme le souligne Middle East Eye, une partie de cette jeunesse continue de réclamer des réponses concrètes tout en s'interrogeant sur l'efficacité du vote comme moyen d'obtenir ces changements. Cette interrogation prend également une dimension économique. Le chômage des jeunes demeure particulièrement élevé au Maroc, tandis que les questions liées au pouvoir d'achat, au logement et à l'accès aux services publics occupent une place importante dans la campagne électorale. Reuters rapporte ainsi que les principaux partis cherchent à attirer les jeunes électeurs en mettant notamment en avant l'emploi et le logement. À cette frustration s'est ajoutée, durant l'été 2026, la tentative massive de milliers de Marocains, dont une forte proportion de jeunes, de rejoindre l'enclave espagnole de Ceuta. Plusieurs analyses ont établi un lien entre cet épisode et les difficultés économiques. Dans ce climat, les formations politiques se retrouvent confrontées à une équation délicate : convaincre une génération qui ne semble pas avoir renoncé à ses revendications, mais qui demeure sceptique quant à la capacité des institutions électorales à y répondre.

À l'approche du vote, la question « mon vote compte-t-il vraiment ? » résume ainsi une interrogation plus large sur le rapport entre une jeunesse fortement mobilisée et un système politique éloigné de ses préoccupations.

Abir Menasria

ARMÉE NATIONALE POPULAIRE

ARRESTATION DE 3 ÉLÉMENTS DE SOUTIEN AUX GROUPES TERRORISTES

Trois (3) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés dans différentes opérations distinctes menées, sur le territoire national, durant la période allant du 9 au 15 septembre, par des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué jeudi dernier, un bilan opérationnel de l'ANP. "Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire ont exécuté, durant la période allant du 9 au 15 septembre 2026, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", précise la même source. "Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'Armée nationale populaire ont arrêté (3) éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations". Par ailleurs, et "dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'Armée nationale populaire ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, 38 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 2 quintaux et 13 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 3,18 kilogrammes de cocaïne et 390.100 comprimés psychotropes ont été saisis, et ce, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires". "A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Salah et Illizi, des détachements de l'Armée nationale populaire ont arrêté 295 individus et saisi 30 véhicules, 293 groupes électrogènes, 185 marteaux-piqueurs et des quantités de mélange d'or brut et de pierres, ainsi que des équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite. De même, 12 autres individus ont été appréhendés et 7 pistolets mitrailleurs de type kalachnikov, 8 fusils de chasse, 7.380 litres de carburants, 7 quintaux de tabacs et 8,4 tonnes de denrées alimentaires, destinées à la contrebande, ont été saisis, et ce, lors d'opérations distinctes".

"Par ailleurs, les Gardes-côtes ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de 262 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 418 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", conclut le bilan de l'ANP.

APS